

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

NOUVEAU!
Tous les
2^{èmes} jeudis du mois

Cheers! **CROC N' CHEERS!** *Salute!*
LES AFTERWORKS

Prast! **17h-21h au Bistrot** *Santé!*

inscription:
bistrot@chezcamillebloch.swiss
032 945 14 48
www.chezcamillebloch.swiss/afterworks

PARCOURS DÉCOUVERTE • ATELIERS • SHOP • BISTROT • TERRASSES • PLACES DE JEUX

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

CIP TRAMELAN

La vie subaquatique du lac de Bienne

Une conférence ouverte à tous:

«Lac de Bienne: poissons – hommes – nature»

Le jeudi 8 novembre, le CIP à Tramelan accueille Beat App qui présentera des photos du lac de Bienne et de différents cours d'eau. C'est là une belle ode à la nature et aux paysages doux et magnifiques que nous convie le photographe. Ce sera aussi l'occasion de faire connaissance avec deux aspects peu connus: le monde immergé et le travail des pêcheurs professionnels et de la pisciculture.

Beat App est connu pour ses photographies et ses livres sur Chasseral. Pourtant depuis quelques années, il se passionne également pour le «pays des 3 lacs» et la photographie subaquatique. Au fil des images, Beat App emmène le public à la découverte de la faune de nos cours d'eaux, des 3 lacs et de ses pêcheurs.

C'est une entrée dans un monde subaquatique insolite et inconnu, pourtant à deux pas de toute la vie trépidante des habitants de la région. La tête plongée dans le lac, dans les rivières et les ruisseaux, le spectateur comprend le monde des silures, perches et autres truites. Il rencontre les principaux acteurs qui s'occupent du bien-être des poissons et ceux qui attrapent ces derniers.

Avant la conférence, il sera possible de partager un repas «poisson du lac» en compagnie du photographe. Au menu: salade, filet de palée du lac de Bienne en ravigote. Inscription recommandée.

Lac de Bienne: poissons – hommes – nure
Jeudi 8 novembre
19h 45, repas dès 18h
CIP Tramelan

SOMMAIRE

Maisonnette toute neuve à l'école A Romont, les enfants sont fiers de leur cabane	3
Qualité et humanité... ... font la grandeur du SASD	5
Un quart de siècle déjà... ... mais toujours à l'écoute des démunis	5
La grimpe à la portée de chacun La salle d'escalade de l'Erguël ouvre ses portes	9
Amoureux de la vie et de la musique Jean-Jacques Ellimac est à écouter ce soir	11
La naissance des trois monothéismes Sur grand écran à Tramelan	14
Un week-end qui a été parfait! Les équipes du VBC La Suze se sont imposées	18
Record battu dans la pluie et le froid Les 10 bornes tirent un bilan positif	19

Réclame

CHIESA VINS
1905

Soirée caves ouvertes !
Attention uniquement vendredi !

Vendredi 9 novembre 2018
de 17h à 22h

Venez déguster nos coups de coeur
et de nombreuses découvertes !
Réservez cette date !

Samedi 10 novembre 2018 à 17.30
Soirée Papilles et Molécules

en collaboration avec le Chef Benoît Martin
Balade gourmande dans le monde des mets et des vins

Cette soirée est proposée au prix de 80.- par personne,
uniquement sur inscription préalable jusqu'au 7 novembre
(nombre de places limitées !).

Espace Chiesa Rue Dr-Schwab 6
St-Imier (entrée rue du Puits)
Tél. 032 941 23 55 info@chiesavins.ch

Immobilier

À LOUER À SAINT-IMIER
dans un petit immeuble locatif
3 1/2 pièces
ensoleillé, tranquille, salon avec balcon, cuisine agencée, jardin, place de jeux, garage et place de parc
Loyer: 750 fr. + 190 fr. charges
Disponible: à convenir
Tél. 079 354 67 13
ou cabinet.begzati@hotmail.com

Fiduciaire
Sala & Flühmann Sàrl
2610 Saint-Imier

Sonvilier: à louer
3 pièces ensoleillé et tranquille, proche des commodités et de l'école, libre de suite.
Loyer 630 fr. charges comprises.

Renan: à louer
4 1/2 pièces ensoleillé et tranquille, proche des commodités et de l'école, cuisine agencée, balcon, libre de suite.
Loyer 768 fr. + 263 fr. accompte charges.

3 pièces entièrement rénové, ensoleillé et tranquille, proche des commodités et de l'école, balcon. Libre dès le 1^{er} décembre.
Loyer 670 fr. + 220 fr. accompte charges.

Nous vous renseignons volontiers
032 941 41 81

PS Parti socialiste du Jura bernois

Votations populaires
25 novembre 2018

Positions socialistes

En matière fédérale

Initiative pour les vaches à cornes **OUI**

Initiative «pour l'autodétermination» **NON**

Bases légales pour la surveillance des assurés **NON**

En matière cantonale

Modification de la Loi sur les impôts **NON**

Crédit pour l'hébergement des requérants mineurs **OUI**

www.psjb.ch Parti socialiste Tramelan

LA ROSERAIE

La Roseraie
Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechteli-imprimerie.ch



Collecte des paquets
et des habits en bon état (dans des sacs à poubelle noirs)

9 - 10 novembre 2018
chez Heinz et Marianne Zimmermann
Rue Principale 17, 2612 Cormoret, 032 944 17 62

Action paquets de Noël

Participez! Sous paquetsdenoel.ch vous trouverez une liste de 500 lieux de collecte dans toute la Suisse où vous pouvez déposer vos paquets de Noël.

Paquets pour enfants
Chocolat, biscuits, friandises (bonbons, oursours gélifiés, etc.), dentifrice, brosse à dents (emballage orig.), savon (emballé dans une feuille d'aluminium), shampoing (bouchon scotché), 2 cahiers ou blocs-notes, stylos, gomme, crayons de couleur ou feutres, 2-3 jouets tels que puzzle, balle, bulle de savon, peluche, petite voiture, etc. Éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe.

Paquets pour adultes
1 kg de farine, 1 kg de riz, 1 kg de sucre, 1 kg de pâtes alimentaires, chocolat, biscuits, café (moulu ou en poudre), thé, dentifrice, brosse à dents (emballage orig.), savon (emballé dans une feuille d'aluminium), shampoing (bouchon scotché), papier à lettres, stylos, éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe.

Veillez SVP mettre tous les produits de la liste dans les paquets. C'est l'unique façon pour que les paquets passent la douane sans problème et cela garantit une distribution simple et équitable.

PC 30-222249-0 | IBAN CH74 0900 0000 3022 2249 0 www.paquetsdenoel.ch

ACP Mission chrétienne pour les pays de l'Est **AEM** Aide aux Églises dans le Monde **licht im Osten**

PS **Penser global – Agir local**

 Elisabeth Beck Enseignante	 Nathalie Fiechter Directrice Ecole Sociale	 Bettina Zürcher Cheffe projets IT	 Gerolamo Pepe Employé communal	 Michel Ruchonnet Médecin général
 Olivier Zimmermann Formateur	 Mélanie Lambert Commerçante	 Marie Ruchonnet Etudiante	 Regina Stöcklin Psychiatre	 Gérald Bassard Enseignant
 Vital Carnal Employé CFF	 Diamantino Rodrigues Horloger	 Loïc Springenfeld Etudiant		

Election Conseil de Ville St-Imier 25 nov
Votez et faites voter socialiste Liste 2

inovimo

Plein Soleil,
une maison
où il fait bon vivre.

Appartements de 1.5 et 2.5 pièces,
Saint-Imier, Rue de la Clef 43
Dès : 581.- + 149.- (acompte de charges)

Une opportunité pour seniors 60+
et bénéficiaires de rente AI

- Cuisine moderne ouverte
- Douche à l'italienne
- Balcon
- Cave
- Ascenseur
- Espaces de rencontre

Nous nous ferons une joie de vous renseigner
032 322 70 33
www.pleinsoleilsaintimier.ch

Retrouvez le journal
de la semaine dernière
sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

ARC Alternative régionale & communale Saint-Imier

L'ÉNERGIE POUR PROGRESSER ENSEMBLE

Élections municipales
25 novembre 2018

Votez listes 1



Nos candidat-e-s au Conseil de Ville
Des énergies qui s'engagent

Claude Voisin (Michel Meyer (Danika Perret (Raphaël Perotto (Morgane Bussian-Leblois (Jean Luc Berberat (Josika Illes (Patrick Tanner (maire, réélu)
Paula Tanner (Swann Thommen (Michèle Comte (Roger Comte (Josepha Chiesa (Patrick Domon (Florine Pessotto-Bueche (Philippe Garraux.

ROMONT

Maisonnette toute neuve à l'école

C'est avec un grand plaisir que l'école a inauguré la nouvelle cabane de la place de jeux qui a récemment été adaptée pour répondre aux normes de sécurité.

Dans l'ancienne place de jeux, il y avait déjà une petite

maisonnette en hauteur, mais celle-ci a été jugée dangereuse.

Une autre solution a été trouvée en visitant la place de jeux d'Orvin, dotée elle aussi d'une maisonnette. A l'intérieur de celle-ci, un numéro de télé-

phone indiquant le fabricant était apparent. La maîtresse de la classe de Romont a appelé et elle a trouvé le constructeur, un habitant de Vauffelin. Le conseil communal a accepté de financer une construction du même style. C'est Yann Roth qui a fabriqué et installé cette magnifique cabane en chêne, construite pour durer.

Celle-ci a été découverte par les élèves lors de la rentrée d'automne. Ce sont eux qui ont retiré la bâche qui recouvrait la construction et qui l'ont testée puisque pas moins de quatorze élèves et leur maîtresse ont tous trouvé de la place à l'intérieur.

Jeudi, une petite fête d'inauguration a été organisée par l'école en remerciement au constructeur, aux autorités, aux enseignants et aux enfants.

Des courges creusées par les élèves et une bonne soupe ont ravi les 70 personnes présentes.



J'habite une belle cabane

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Informations hivernales



Règles de sécurité

Nous rappelons aux usagers que les vitres de voitures doivent être parfaitement dégivrées. De plus comme le salage des routes sera réduit, l'équipement d'hiver est nécessaire.

Voirie: Service hivernal

A partir du 1^{er} novembre 2018 les mesures hivernales sont entrées en vigueur. A partir de cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au 31 mars 2019, de 3h à 8h. Pendant cette plage horaire, le service des travaux publics procède au déneigement de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de notre village soient accessibles.

Les entrées de zone 30 du village de Péry ont été adaptées ou le seront prochainement, en fonction de ces directives.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues. Sont particulièrement concernées par ces mesures les rues des Ruaux, du Monnet et de l'Eglise, toutes situées à Péry.

La place de parc située devant le centre communal ainsi que celle de l'église sont à disposition des automobilistes de

16h à 9h. Il est important que ces places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement.

Les contrevenants à ces directives seront amendés par la police administrative, conformément à la législation en vigueur.

En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera aucun frais de réparation d'un véhicule endommagé. Les sacs à ordures seront déposés de manière à ne pas gêner le déneigement. Il est rappelé aux propriétaires fonciers et aux concierges des immeubles locatifs qu'il est strictement interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique.

Il y a lieu également de tailler les arbres, buissons et les haies afin que ces derniers n'entravent pas la bonne marche des véhicules de déneigement.

Piste de luge: chemin du Pré-la-Patte

Attention aux usagers: lors de bonnes conditions d'enneigement, le chemin du Pré-la-Patte depuis le «bovi-stop» du pâturage jusqu'à l'intersection avec le chemin de la Verrière sera ouvert à la pratique de la luge. La circulation des véhicules s'effectuera, pour la montée et la descente, par le «chemin long» via La Combe. La piste de luge sera strictement interdite à toute circulation dans les deux sens. Seul

le trafic nécessaire à l'entretien de la piste de luge sera autorisé en respectant toutes les mesures de sécurité requises.

En vertu de l'art. 6 de l'ordonnance sur la police des routes et la signalisation routière, une signalisation sera posée par les services communaux compétents. Il est strictement interdit à quiconque d'enlever ou de modifier la signalisation qui sera mise en place.

Pose de jalons pour l'hiver

Nous portons à la connaissance des citoyennes et des citoyens que les jalons posés le long des routes et chemins de notre commune, particulièrement les chemins de montagne, sont posés à titre de prévention des accidents et le Conseil municipal recommande à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement. | cm

Enfants sur les toits plats

Nous rappelons à tous les enfants et adolescents qu'il est strictement interdit de grimper sur le toit du Centre communal ainsi que sur celui du parc à vélos.

Nous remercions d'ores et déjà les parents de bien vouloir rendre attentifs leurs enfants sur les dangers encourus par ces pratiques. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident. Merci de votre compréhension. | cm

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Fenêtres de l'Avent

La municipalité d'Orvin a le plaisir de vous annoncer que la commission du tourisme organise les fenêtres de l'Avent. Pour rappel, il s'agit de décorer une fenêtre, une entrée ou l'extérieur de sa maison et d'illuminer le tout dès la tombée de la nuit. Les personnes qui le souhaitent peuvent également ouvrir leur porte aux visiteurs afin de partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Les citoyens intéressés à participer à cette tradition peuvent s'inscrire et arranger une date auprès de Françoise Nikles, membre de la commission du tourisme, par téléphone au 032 358 10 79 / 079 224 92 47 ou par e-mail à l'adresse francoise.nikles@bluewin.ch jusqu'au 16 novembre.

La commission du tourisme entamera cette belle tradition le samedi 1^{er} décembre sur la place du village d'Orvin. Plus d'informations suivront, mais réservez d'ores et déjà cette date!

La liste des participants sera publiée dans une future édition de la Feuille d'avis. | le secrétaire municipal

Desserte postale d'Orvin

A la suite du tout-ménage distribué il y a peu à tous les citoyens concernant la desserte postale d'Orvin, nous vous rappelons que vous pouvez prendre position par e-mail à l'adresse laposte@orvin.ch ou par courrier à l'adresse de l'administration municipale

jusqu'au vendredi 9 novembre. Les personnes ayant égaré ce tout-ménage peuvent le consulter sur le site internet www.orvin.ch.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont déjà fait part de leur avis et espérons vous lire encore nombreux. | cm

Fermeture de l'administration

Nous informons les citoyens qu'en raison de travaux de réfection du sol, l'administration municipale sera fermée du mardi 6 novembre au mardi 13 novembre y compris.

Durant cette période une permanence téléphonique sera assurée par l'administration au 032 358 01 80. | cm

SAUGE AVIS OFFICIELS



Bureau de vote

Au vu des prochaines élections fédérales et cantonales, le bureau de vote du 25 novembre a été constitué comme suit: présidente: Elisabetta Viloz; secrétaire: Anne Grosjean; membres: Marion Evalet, Laetitia Gurtner, Michel Greder et Jérémy Juillerat.

L'heure d'ouverture est de 11 heures à midi, à la salle du conseil municipal au Haut du Village 8 à Plagne. | le secrétaire municipal

Halloween

Samedi 3 novembre, de petits monstres viendront sonner aux portes des maisons. Nous demandons à la population de leur réserver un bon accueil et de leur offrir quelques bonbons, ce qui leur fera le plus grand plaisir. Un grand merci pour votre compréhension! | quelques mamans

VAUFFELIN

Même pas peur!

Samedi 27 octobre à l'ancienne école de Vauffelin, 20 enfants de Vauffelin, Plagne, Romont et Evillard ont participé à plusieurs ateliers bricolage (sculpter leur propre courge, grimage et déguisement et ont pu confectionner une chauve-souris, un seau pour la récolte de bonbons, des lanternes en papier ainsi que des petits bonhommes Halloween.

Des petits groupes ont fait le tour du village en quémantant des bonbons et la soupe aux courges était ouverte à tous dès 19h. L'événement fut un véritable succès avec une belle ambiance hivernale avec l'arrivée de la première neige. Nous vous attendons pour les prochaines activités à Sauge et alentours. | Stéphanie, Sandrine, Asun et Sandra



Votation fédérale du 25 novembre

Cette votation aura lieu au local de vote de la commune de Péry situé dans la maison communale de Péry, dimanche 25 novembre de 10h à 11h.

Les citoyennes et citoyens qui, depuis la dernière votation, ont acquis le droit de vote en matière fédérale et cantonale et communale, sont invités à se faire inscrire au bureau municipal jusqu'au jeudi 22 novembre à 17h. Le registre électoral est déposé au bureau municipal pendant le délai légal où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les citoyennes et citoyens qui n'auraient pas reçu leur carte de vote lors de la distribution, sont invités à en faire la réclamation au bureau municipal jusqu'au jeudi 22 novembre à 17h.

Le bureau électoral pour ladite votation est composé comme suit: président: Stephan Eicher; membres: Egger Marie, Holzer Jérémie, Bony Sylvie, Krähenbühl Michel, Allemann Gabriel et Baumann Joëlle; Remplaçants: Kissling Natalie et Keller Swan. | conseil communal

PÉRY-LA HEUTTE

Nuit du Conte

avec Charles Ridoré, conteur

Public: adultes et enfants dès dix ans accompagnés d'un adulte.
Entrée gratuite, tirelire à la sortie.
Nous nous réjouissons de votre présence.

9 novembre, 20h

Réclame

Assurer votre avenir, payer moins d'impôts? C'est possible!

Compte prévoyance 3^{ème} pilier PRIVOR
Taux 0.375%

Contactez-nous! Cela en vaut la peine!
Tel. 032 945 10 50
cec.clientis.ch

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary



Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray
Tél. 032 492 19 19 - 079 819 54 78

gerberpompefunebres@bluewin.ch
www.gerberpompefunebres.ch

ICI

vosre annonce
aurait été lue

2 col. x 80 mm
145 fr. + TVA

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL
CASE POSTALE 205 2610 SAINT-IMIER

Culte de la Réformation 2018

Dimanche 4 novembre 10h

L'éloge de la Folie, ou l'Evangile dans tous ses états



Emilia Catalfamo interprétera quelques paragraphes de l'Eloge de la Folie d'Erasmus de Rotterdam.

Anne Jolidon à l'orgue, Erzsébet Barnacz et Mikayel Zakaryan au violon, nous joueront des mouvements de concertos de Bach et Vivaldi pour 2 violons et orgue.

Avec la participation de:

Emilia Catalfamo est comédienne professionnelle

Anne Jolidon est pianiste et musicienne

Erzsébet Barnacz et Mikayel Zakaryan, violonistes, sont membres de l'orchestre symphonique Bienne-Soleure

Le culte sera suivi d'un apéritif!

Délai annonces

MERCREDI 9H

Pour...

- ... ne pas être poussé dans l'UE.
- ... sauvegarder nos salaires et nos emplois.
- ... ne pas avoir à payer plus d'impôts, de taxes et de redevances.
- ... sauvegarder la protection des animaux et des paysages suisses.
- ... garantir la sécurité du droit.

Votez le 25 novembre

OUI à la démocratie directe.
à la l'autodétermination.

www.initiative-autodetermination.ch
Comité Oui à l'autodétermination, Case postale, 3001 Berne

HIRSLANDEN

KLINIK LINDE
CLINIQUE DES TILLEULS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

**LICHEN SCLÉREUX:
DÉMANGEAISONS ET BRÛLURES
DANS LA RÉGION GÉNITALE**

Lundi 5 novembre 2018, de 19h00 à 20h00

Hirslanden Clinique des Tilleuls,
Restaurant des Tilleuls, Crêt-des-Fleurs 105, Bienne

Intervenant: Docteur Urs Kalberer, médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique, spéc. en gynécologie-obstétrique opératoire, et médecin accrédité de la Hirslanden Clinique des Tilleuls.

Entrée libre, inscription souhaitée au 032 366 43 60 ou par courriel à clinique-destilleuls@hirslanden.ch

www.hirslanden.ch/tilleuls

Cortébert

Halle de gymnastique

Vendredi 2 novembre 2018 dès 20 h



Grand Match au loto

Première tournée gratuite

Tournée d'une valeur de 170.- :
quine, double quines et carton
+ prix de consolation

23 tournées à 1.-
1 grande tournée à 2.-
1 tournée royale à 2.- (hors abonnement)

Abonnements 75.- pour cartes illimitées

Abonnements 50.- pour 4 cartes
Abonnements enfants 12.- pour 2 cartes
(jusqu'à 16 ans)

**Jambons, cageots garnis, fromage,
viande fumée, bons, etc.**
Et une superbe montre Longines!

se recommande: FSG Cortébert



**Mettre en valeur les
ressources de la Cité**

Olivier Zimmermann
Formateur d'adultes

Bettina Zürcher
Cheffe projets IT



Election Conseil Municipal St-Imier 25.nov
Votez et faites voter socialiste Liste 2



*Vous avez une demande particulière ?
S'il y a une solution, nous vous l'apporterons*

Nouveau dans votre région, K.F. Énergies Sàrl

Service après-vente

- Chaudières gaz et mazout
- Brûleurs gaz et mazout
- Contrat d'entretien dès CHF 350.- (TTC)
- Remplacement de votre brûleur dès CHF 1900.- (TTC)
- Spécialiste des produits De Dietrich, Oertli, Elco, Buderus, MHG/MAN, Muba
- Dépannage 7j/7

N'hésitez pas à nous contacter

Fabrice Keller 079 179 04 20 (Renan, BE)
Mike Förster 079 179 04 21 (Fleurier, NE)
www.kfenergies.com kfenergies@bluewin.ch

ARC Alternative régionale & communale Saint-Imier

L'ÉNERGIE POUR
PROGRESSER ENSEMBLE



Josika Iles
(1981)
Nouvelle

Jean Luc Berberat
(1966)
Vice-maire

Patrick Tanner
(1978)
Maire

Paula Tanner
(1982)
Nouvelle

**Nos candidat-e-s
au Conseil municipal**

Élections municipales
25 novembre 2018

Votez
listes
1

Pour vous - chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
Service du Bas-Vallon

Comment nous joindre ?

Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasbasvallon.ch
www.sasbasvallon.ch

*Drainage lymphatique
Le Noirmont*

Angélique Bütikofer vous reçoit sur rendez-vous
032 953 18 63

Paroisse réformée Tramelan

**Bourse aux
habits enfants**

vendredi 2 novembre
16h30 - 19h

maison de paroisse réformée
Grand-rue 120

**Bienvenue à toutes
les personnes intéressées!**

voir communiqué

GARAGE DES SPORTS

Eric Lamborot • Biaufond 9 • La Chaux-de-Fonds • Natel 079 639 54 09

OFFRE EXCEPTIONNELLE du 1^{er} au 30 novembre
Montage, équilibrage : GRATUIT • Toutes dimensions • Prix sur demande



Changement de roue Fr. 20.- les 4

185/60/15 88T Fr. 460.- TTC les 4
195/55/16 91T Fr. 670.- TTC les 4

195/65/15 91T Fr. 410.- TTC les 4
225/45/17 91H Fr. 815.- TTC les 4

Stockage pneus/roues été Fr. 30.-

A l'achat de 3 pneus d'hiver, le 4^e est offert!



175/65/14T Fr. 245.- TTC les 4
205/55/16 91T Fr. 390.- TTC les 4
215/65/16 98H Fr. 530.- TTC les 4
225/65/17TWS Fr. 710.- TTC les 4



Contactez-nous au
Tél. 032 968 25 74

PÉRY-LA HEUTTE

Le nuit du conte s'annonce *Multicolore*, à la Biblio locale !

La Bibliothèque communale et scolaire propose vendredi prochain une rencontre de qualité exceptionnelle et particulièrement chaleureuse, qui respectera parfaitement le thème national 2018, à savoir *Multicolore*! En effet, avec la venue du conteur fribourgo-haïtien Charles Ridoré, on découvrira des histoires d'ailleurs et d'ici, souvent amusantes, toujours empreintes de sagesse et d'humanité, donc foncièrement colorées.

Né en Haïti en 1942, arrivé en terre helvétique en 1965, où il a suivi ses études avant d'enseigner notamment à l'Université de Fribourg, cet homme très engagé se sent en effet aussi cent pour cent Suisse que cent pour cent Haïtien et inverse-

ment. Un Homme en fait, solide des Hommes, profondément humain, qui embrasse avec générosité et intelligence de nombreuses causes humanitaires, et qui fera passer au public du Bas-Vallon une soirée délicieuse. Ses talents de conteurs sont unanimement reconnus, son sens de la rencontre tout autant.

Une belle invitation au voyage et au partage, dans huit jours, pour environ deux tours d'horloge. Ensuite de sa prestation en solo, Charles Ridoré passera un moment d'échange avec le public, puisque comme à son habitude, Francine Breaud, responsable de la bibliothèque, propose une deuxième partie conviviale, autour d'un verre et de quelques délices. | de



La Nuit du conte promet d'être chaleureuse à Péry, avec Charles Ridoré

Vendredi 9 novembre Bibliothèque, 20 h Pour adultes et enfants dès 10 ans (accompagnés d'un adulte) Sans inscription

Un quart de siècle et toujours à l'écoute des plus démunis

Les Cartons du Cœur du Jura bernois luttent depuis 9444 jours contre la précarité.

Le 10 novembre à 20h, le Centre communal de Péry accueillera les Cartons du Cœur du Jura bernois. Depuis plus de 9400 jours, ils sillonnent les 39 communes du territoire pour venir en aide aux plus démunis.

Fondée par Laurent Borel à Neuchâtel en 1993, l'antenne du Jura bernois est actuellement pilotée par Claude Nussbaumer, lui-même secondé par Marlyse au téléphone, Andrée au secrétariat, Irène aux verbaux, Arlette à la trésorerie ainsi que par Marjatta et Alain. Les Cartons du Cœur du Jura bernois distribuent en moyenne 600 cartons par ans, d'une valeur de 100 à 200 francs contenant des produits de première nécessité.

Voilà 25 ans déjà que les livreurs sillonnent les communes entre La Ferrière et la Scheulte, en passant par Rebévelier et Péry-La Heutte.

A ce jour, environ 15 000 cartons sont venus soutenir des familles dans la détresse, ce qui équivaut en valeur à plus de deux millions de francs en produits et 1,5 carton/jour. Sans les généreux donateurs, les instances religieuses, les collectes aux abords des grandes enseignes de distribution et les bénévoles, le soutien



aurait déjà pris fin pour cette antenne. Afin de fêter dignement les 25 années d'existence, la soirée du 10 novembre sera animée par la réputée Harmonica-Concordia» sous la direction du maestro Celestino Quaranta en compagnie des cornemuses du «McBoreStone Pipe Band» de Sonceboz, qui interpréteront le Celtic Bagpipes «Scotland The Brave».

Ouverture des portes à 19h. | jcl



Claude Nussbaumer-President des Cartons du Cœur-Jura bernois.

Jeu et plaisir pour un concert de qualité

Les points forts de la soirée du samedi 27 octobre

Tous les concerts sous la baguette de Gabrielle Joray ne se ressemblent pas, preuve en est celui de samedi dernier devant un parterre de plus de 200 personnes.

Même si l'on n'est pas un mordu de pianos à bretelles, on ne peut que rester bouche bée d'admiration face à de telles exécutions. Avec la marche Schwarzenburg de Markus Fink, les musiciens de la formation ont réussi à capter l'attention du public par leur jeu et leur plaisir évident de faire partager leur art.

Malgré quelques petits soucis d'ensemble, dans l'œuvre de Fritz Stirnimann «Estraliita», le côté espigle de la directrice a d'une brillante façon redressé la barre. Dans l'œuvre pleine de difficulté de Hans-Joachim Rogoll «Stand by me», l'ensemble a présenté la grande complicité qu'il partage avec sa directrice et les notes ont virevolté avec légèreté.



André Nobs

Dans son solo, Quentin Schwab a été magique, sa grande justesse a soulevé la salle par des applaudissements nourris. La grande et belle surprise du concert aura été l'association d'André Nobs au saxophone dans l'arrangement de Chris Klingler «Blueberry Hill», il est parvenu avec son

saxo à rendre la partition culte de «Sidney Bechet» pétillante, réussissant de façon magistrale à faire vibrer la salle. Pour clôturer le concert, «La farandole des Jonquilles de Courtelary» a présenté une œuvre rocambolique des sœurs Hespel, empreinte de savoureux qui-proquos. | jcl

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Mesures hivernales concernant le parcage

Durant la période hivernale, le parcage de véhicules automobiles privés est interdit le long des rues du village et aux abords de celles-ci.

Dans l'intérêt général, le passage des machines de déneigement, de sablage et de salage ne doit pas être entravé pas des véhicules stationnés de manière non conforme aux mesures de parcage hivernal.

Par ailleurs, pour des raisons

d'ordre pratique, les engins communaux sont parfois contraints d'emprunter les sens interdits. La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû au non-respect des prescriptions en vigueur. Les contrevenants sont passibles d'une amende sans avertissement préalable, conformément à l'article 90 de la loi fédérale sur la circulation routière. | travaux publics



Petit permis de construire

selon l'art 27 DPC

Requérant: Monsieur Dreisbach Olaf, Grand rue 38 à 2606 Corgémont.
Auteur du projet: Monsieur Safi / Pollino GmbH, Hauptstrasse 103 à 2554 Meisberg.
Propriétaire foncier: Monsieur Dreisbach Olaf, Grand Rue 38 à 2606 Corgémont.
Projet: construction d'un carport pour deux voitures. Lieu-dit: Champ de la Pierre 8a, parcelle N° 404, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: socle en béton, structure en bois, toiture plat en bois et eternit gris. Le dossier peut être consulté au bureau municipal où les oppositions doivent être adressées jusqu'au 3 novembre 2018.

Requérant: Gerber & Fils SA, rue Euchette 9 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Gerber & Fils SA, rue Euchette 9 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Gerber & Fils SA, Rue Euchette 9 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: mise en place d'un panneau publicitaire. Lieu-dit: rue de la Gare 9, parcelle N° 62, zone C à 2605 Sonceboz-Sombeval
Dimensions: selon plans déposés.
Le dossier peut être consulté au bureau municipal où les oppositions doivent être adressées jusqu'au 3 décembre 2018.

Sonceboz-Sombeval, le 2 novembre 2018 | police des constructions

Ouverture de la déchetterie

La déchetterie communale sera ouverte le samedi 3 novembre de 9h à 11h pour la récolte des déchets usuels selon détails figurant dans le MEMODéchets 2018.

La déchetterie est en outre ouverte chaque mercredi ouvrable:

- du 4 janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 20 décembre de 17h30 à 18h30
- du 1^{er} avril au 30 septembre de 17h30 à 19h

Il est utile de préciser que ces prestations ne sont offertes qu'aux personnes domiciliées dans la commune. | administration communale

AIDE ET SOINS À DOMICILE DU BAS-VALLON

Qualité et humanité font la grandeur de ce petit service

Samedi à Orvin, le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon a soufflé gaiement ses 20 bougies

Ambiance chaleureuse, gaieté partagée, convivialité, remerciements, félicitations et vœux sincères: la manifestation officielle marquant le 20^e anniversaire du Service d'aide et de soins à domicile (SASD) du Bas-Vallon était exactement à l'inverse des conditions météorologiques. Samedi à la halle d'Orvin, la chaleur humaine faisait oublier les premiers frimas et la grisaille du ciel.



Le personnel et la direction du SASD, une équipe aussi soudée qu'efficace et dévouée

Légitime fierté

André Simonin, président du Comité du SASD, ouvrait les feux des allocutions en rappelant que le service est né, au 1^{er} janvier 1998, de la fusion entre l'œuvre de la sœur visitante d'Orvin, le Syndicat aux malades de Péry-La Heutte et le Service d'aide familiale du Bas-Vallon. Une affaire de solidarité, laquelle persiste parfaitement intacte, même si un professionnalisme pointu est venu doubler le dévouement.

Rappelant que le canton compte 49 organisations de soins à domicile, pour deux millions d'heures de soins données annuellement, le président disait toute sa fierté face à ce petit service qui est si grand par ce qu'il apporte.

Un acte social

Marc-André Léchet, maire d'Orvin, se réjouissait de constater que le canton de Berne emploie un bon dixième des travailleurs engagés en Suisse dans le secteur du troisième âge. Plus avant, il estimait que le SASD remplit une mission importante, un véritable acte social, par sa volonté de garantir un soutien fort aux générations qui ont construit notre société. Et de relever avec

satisfaction que la région investit beaucoup pour le maintien à domicile et l'accueil dans des structures adaptées.

«Le monde politique doit soutenir votre travail et votre savoir-faire», affirmait le maire d'Orvin à l'adresse des professionnelles du SASD.

Exemplaire

Yvan Kohler, maire de Romont, a souligné l'importance d'un tel service pour les petites bourgades dont les transports publics sont maigres et où les déplacements chez le médecin sont donc difficiles pour les aînés.

Pascale Evalet-Worni, conseillère municipale de Péry-La Heutte, a relevé que le personnel du SASD est «à l'écoute et s'occupe de manière exemplaire de nos concitoyens qui ont besoin de soutien». «Votre personnel assure des prestations d'une qualité digne du meilleur service de sauve-

tage, 365 jours par ans», rappelait enfin Patrick Villard, membre de l'Exécutif de Sauge.

Les gagnants

Cette journée fut également l'occasion de récompenser les meilleurs dessins réalisés dans le cadre du 20^e anniversaire. Une soixantaine de personnes ont pris part à ce concours, dont les œuvres étaient exposées samedi.

A relever qu'aucun vainqueur individuel n'a été désigné parmi les écoliers de 3-4H, qui ont tous réalisé le même dessin et ont reçu un petit présent. | de

- Catégorie 6-7 ans:** 1. Mellie et Timée Augsburgers. 2. Eva Maffei.
5H: 1. Nora Augsburgers. 2. Timber Mueller. 3. Noalia Breitschmid. 4. Malih Delémont. 5. Romeo Vicenzi.
6H: 1. Armand Lardanchet. 2. Zoé Konrad. 3. Sarah Helfer. 4. Obiageli Mmdubugwu. 5. Sacha
Adultes: 1. Claire-Aline Nussbaum. 2. Patrick Maffei.

Tramelan

Chères électrices,
Chers électeurs,

Le parti UDC vous remercie sincèrement d'avance pour le soutien que vous apporterez aux candidats présentés en votant

Conseil municipal: liste No 1 non modifiée

Conseil général: liste No 1 non modifiée

Ces personnes méritent votre confiance

UDC Tramelan



PLAGNE – Salle communale
Grand match au loto

Samedi, 3 novembre 2018
jambons, carrés, palettes, paniers garnis, etc.

dès 15 h et 20 h première passe gratuite! Fr. 1.- la carte; 5 quines Société de tir Plagne
Die Nummern werden zweisprachig ausgerufen!



Elections communales
Tramelan 25 novembre 2018
AGIR ENSEMBLE ET POUR TRAMELAN

Conseil municipal liste 4



Voumard Karine
05.03.1977
Responsable en assurance qualité

Geiser Beat
10.09.1965
Conseiller technique de vente

Conseil général liste 4

Chiquet Loïc - Fioritto Mauro - Geiser Beat - Lehmann Elvis
Maire Raphaël - Rüfli François - Scheidegger Olivier
Voumard Florian - Voumard Karine - Wyss Sébastien
Tellenbach Myriam

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Votez et faites voter

LISTE 4

SALLE DE SPECTACLES
SAINT-IMIER

Samedi 10 novembre 2018
à 20 heures



SOIRÉE ANNUELLE

Prix d'entrée:
Fr. 5.-

Invité: Gym Junior La Chaux-de-Fonds

Jambon + rôti de dinde + gratin dauphinois dès 18 heures
Souper sur réservation, tél. 032 941 54 45



Salle de Spectacles – Saint-Imier
SUPER LOTO

Dimanche 4 novembre 2018 à 16 h

Système fribourgeois
20 tournées « Standard »

+ 5 cartons « Royale » (hors abonnement)

• Croisière en Méditerranée, 1 semaine pour 2 pers. • 2 jours à Disneyland Paris • Séjour à Miami pour 1 personne • Montres de luxe Longines •

Corbeilles garnies – plateaux de fromages – bons d'achats
1 carte 14.- ; 1 planche 60.- ; illimité 70.- ; enfants jusqu'à 12 ans 10.- la carte

Quine – Double quine – Carton – Numéro Joker – Système Loto-Tronic

Corps de Musique Saint-Imier



service et proximité à st-imier

pharmacieplus du vallon
rue francillon 4
2610 st-imier

pharmacieplus.ch



pharmacieplus
un plus pour chacun

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

• cartes de visite • cartes de naissance, de mariage • faire-parts de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires • papillons, affiches • enveloppes, sachets • jeux de formules • brochures, livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi

• numérotations, perforations, découpes, rainages • boîtes pliantes en carton • publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

• Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

En vente à l'imprimerie
BAUX À LOYER

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!

SAINTI-BATS

SAINTI-BATS

SOIREE DE SOUTIEN

VENDREDI 23 NOVEMBRE

« Salle de spectacles St-Imier »

APERO OFFERT PAR LE CLUB DES 18H30 HEURES

Madeleine
Traiteur

**20H00 REPAS COMPRIS :
DELICIEUSE FONDUE VIGNERONNE -
SES ACCOMPAGNEMENTS - DESSERT**

**RIRES & DELIRES
MAGIQUES**



DANIEL JULLERAT

**SUPER TOMBOLA
de 20.000.- frs**

**BAR
AMBIANCE DJ**

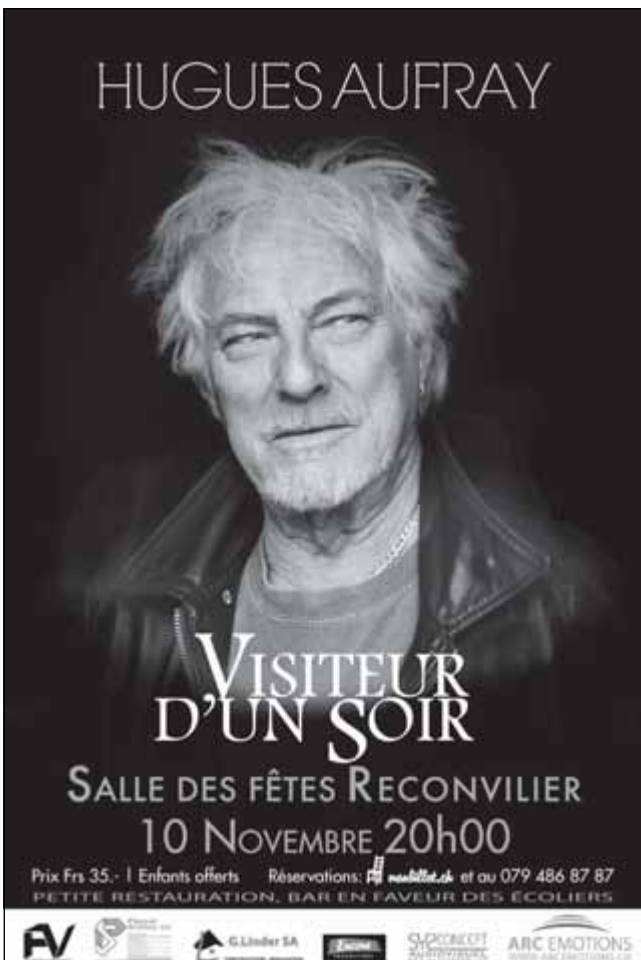
INSCRIPTION :

teameventssaintibats@gmail.com
ou +41 79 244 58 60

ENTREE 80.- CHF

ENFANTS JUSQU'A 16 ANS 40.- CHF

WWW.SAINTI-BATS.COM



COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Un sens unique pour la sécurité de tous

Les conducteurs sont appelés à faire preuve de vigilance, car les habitudes ont parfois la vie dure: la rue du Clos, entre la rue de Bel-Air et la route cantonale, a été placée sous le régime du sens unique. Il est donc désormais possible d'y circuler dans le sens montant uniquement. Pour rallier la Grand-Rue, les habitants de ce secteur sont invités à emprunter les Champs-Fornats.

Cette mesure a été prise en raison du danger que faisaient courir les véhicules descendant aux piétons longeant la route cantonale et en particulier aux jeunes enfants, notamment lorsqu'ils utilisent des trottinettes ou autres planches à roulettes.

La Municipalité avait entamé les démarches nécessaires il y a longtemps déjà, sur recommandation du Bureau de prévention des accidents (BPA). Le tragique accident survenu à Bienne la semaine dernière n'a fait que confirmer le bien-fondé de cette restriction. | cm



La circulation sur la rue du Clos est autorisée dans le sens ascendant uniquement, donc en arrivant de la Grand-Rue



Il est désormais interdit de descendre la rue du Clos pour rallier la route cantonale

Beau moment de rencontre

Jeudi dernier, la Municipalité organisait sa traditionnelle réception des nouveaux habitants, qui a rencontré un beau succès. Au total, quelque 150 personnes ont pris part à cette manifestation bisannuelle. Autour des invités, les autorités y participaient en corpore, accompagnées du personnel communal, ainsi que des délégués de diverses sociétés locales, saisissant cette occasion de présenter leurs groupements.

C'est dans une ambiance chaleureuse de rencontre appréciée que s'est déroulée la soirée, agrémentée d'un riche et délectable apéritif préparé par le traiteur local, la boucherie Junod. | cm



L'hiver arrive, pensez au déneigement!

Le premier coup de semonce du week-end dernier doit rappeler à tous que l'hiver arrive et que des chutes de neige sont possibles en tout temps désormais. Conséquemment, les autorités et les services techniques communaux appellent à la vigilance et à la bonne volonté de tous les propriétaires, au village comme sur la montagne.

Rappelons donc que les chaussées doivent être libérées de tout arbre et toute branche qui pourrait gêner le déneigement. Attention: une fois couverts de neige lourde, les buissons, arbre et branches peuvent plier et donc s'abaisser considérablement; le gabarit à libérer, en dessus et au bord des rues, doit être agrandi en conséquence. Cela permettra également d'assurer la sécurité des piétons, en cas de tempête ou de fort gel.

Stationnement interdit

De surcroît, en cas de chutes de neige et tant que l'or blanc est présent sur les chaussées, il est formellement interdit de stationner sur les rues. Les véhicules parqués handicapent le travail du chasse-neige et le rendent très dangereux.

La Municipalité remercie par avance tous les propriétaires et conducteurs de respecter les règles en vigueur, afin que la saison hivernale se passe pour le mieux dans la commune. | cm



Pour voter en toute connaissance de cause

Rappelons à tous les citoyens qu'une séance d'information importante est organisée à leur intention le lundi 5 novembre, à 20h en la salle de spectacles. Les deux objets mis en votation communale, lors du scrutin du 25 novembre prochain, y seront présentés en détail. Toutes les interrogations, quant à la rénovation projetée du bâtiment municipal et au remplacement du chauffage à distance, trouveront leurs réponses ce soir-là. Ainsi les votants pourront-ils prendre leur décision en toute connaissance de cause.

Le premier objet consiste en un crédit de 3,3 millions de francs, subventions non déduites, pour rénover le bâtiment municipal, inauguré voici quelque 170 ans. Le projet (dont les plans figurent dans le Message adressé tout récemment en tous ménages) allie fonctionnalité, sécurité et durabilité. Complètement assaini, l'im-

meuble retrouvera son magnifique aspect originel, il réunira des locaux agréables et bien adaptés à leurs divers usages, il consommera nettement moins d'énergie et sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

De surcroît, grâce aux réserves réalisées ces dernières années, le projet peut être lancé sans devoir augmenter la quantité d'impôts.

Pour le chauffage à distance, presque trentenaire, un crédit de 1,1 million de francs est nécessaire; les autorités proposent également aux citoyens d'accepter l'élargissement de cette installation à trois nouveaux immeubles, dont justement le bâtiment municipal. En puisant dans les réserves ad hoc et en souscrivant un emprunt, cet investissement pourra également se faire sans toucher à la charge fiscale des contribuables. | cm

Il est diplômé!

Le Conseil municipal a pris connaissance avec grande satisfaction du diplôme de cadre en administration publique que vient d'obtenir officiellement le secrétaire et administrateur des finances Fabian Burgunder. Ces deux dernières années, il a suivi les quatre modules menant à cette certification et portant sur le droit, les finances et l'organisation générale d'une collectivité publique. L'excellente note de 5,5 a ponctué son travail de diplômé. Les autorités félicitent chaleureusement cet employé apprécié et aux compétences précieuses. | cm

En assemblée le 10 décembre

Le Conseil municipal a fixé l'ordre du jour de l'assemblée municipale du 10 décembre, lequel est publié ce jour dans la Feuille Officielle (dernières pages du présent journal).

Le budget communal 2019 sera évidemment le sujet central de cette assemblée, où seront discutés également un crédit d'engagement de 240 000 francs pour le remplacement de conduites d'eau potable, ainsi que diverses modifications du règlement d'estivage. | cm

Festival de soupes

Changement de saison, changement de menu. Après leur buffet de salades organisé cet été, les bénévoles vous invitent à leur festival de soupes (minestrone, riz et poulet, courges, tomates, endives, etc.) le samedi 10 novembre dès 11 heures dans notre magasin. Vous aurez l'occasion de déguster à volonté toutes ces préparations concoctées avec des produits du commerce équitable et divers légumes. Des desserts maison et des cafés riches en arômes vous attendront pour terminer votre repas qui vous sera servi avec attention. Prix du repas:



12 francs pour les adultes, 8 francs pour les enfants.

Les fêtes de fin d'année approchent et une visite de notre magasin à la Grand Rue 17, Corgémont, vous donnera certainement des idées pour vos cadeaux. Nous nous réjouissons de vous accueillir. Votre visite nous fera plaisir. A bientôt. | les bénévoles

Délégation

Michel Tschan et Heidi Tschannen répondront à l'invitation conjointe de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et de la chocolaterie Camille Bloch, en participant le 8 novembre à l'édition spéciale de l'Afterwork au bistrot Chez Camille. | cm

Dare

Les habitants de Corgémont peuvent aller chercher de la dare dans la forêt de l'Envers. L'emplacement se trouve au chemin de «Protchie» vers la cabane des chasseurs. Des indications seront sur place.

Calendrier villageois

Après le succès de l'année passée, nous avons le plaisir de vous annoncer que les inscriptions pour les traditionnelles fenêtres de l'Avent de Corgémont sont à nouveau ouvertes.

Rappel: Il faut que le numéro correspondant apparaisse sur

la fenêtre et qu'elle soit illuminée jusqu'au 6 janvier 2019. La décoration est libre.

Pour l'inscription ou de plus amples renseignements, contactez Christine Brechbühler au numéro 079 565 93 66. | paroisse reformée de Corgémont-Cortébert

Délai rédactionnel
MERCREDI 9H

CORGÉMONT

Le projet PACO est lancé!



L'équipe PACO (Parents de Corgémont) remercie toutes les familles qui se sont déplacées pour la présentation de l'association, ainsi que toutes celles qui nous ont fait part de leur volonté d'être membres.

Récemment créée, le souhait est d'identifier les besoins de garde des parents en vue d'optimiser l'accueil parascolaire local, en collaboration avec les autorités. Un sondage sera transmis à tous les membres en janvier 2019 afin de pouvoir recueillir les résultats en février.

Nous restons disponibles pour tout complément d'information à l'adresse suivante: paco.corgemont@gmail.com.

COURRIER DES LECTEURS

Erratum: mise en garde bien agressive et inutile à Cortébert!

Un manque d'information a conduit à une erreur de lieu. En effet, cette photo a été prise à Cortébert et non à Cormoret.



Les chalands afflueront le 15 décembre à Cormoret

Les marchands s'inscrivent ce mois

Parmi les diverses animations et rencontres qu'elle propose régulièrement au village et dans les bourgades alentours, l'association amacc (animation, musique, art, culture de Cormoret) organise cette année à nouveau son sympathique Marché de Noël, à la salle polyvalente de Cormoret. La date en est particulièrement attractive en 2018, puisque ce rendez-vous est fixé au samedi 15 décembre; ni trop près ni trop loin des Fêtes de fin d'année, un moment idéal pour choisir des cadeaux!



A l'abri

Le désormais traditionnel Marché de Noël de Cormoret est très apprécié pour son confort: quelles que soient les conditions météorologiques, les vendeurs y sont au chaud et au sec, les acheteurs idem et donc d'autant plus enclins à y prendre le temps. Les organisateurs ont décidé de concentrer cette année leur marché à l'étage, donc en la halle polyvalente précisément, histoire de rendre la manifestation plus chaleureuse encore.

Ce rendez-vous s'adresse avant tout aux exposants qui

proposent de l'artisanat en tous genres, des objets de décoration, des cadeaux, douceurs et autres produits du terroir.

Des tables sont mises à disposition des vendeurs, qui s'acquitteront d'une taxe d'inscription de 20 francs pour une longueur d'environ deux mètres.

De l'ambiance!

Une ambiance chaleureuse est garantie, étant entendu que les organisateurs proposeront une délicieuse soupe aux pois dès midi, à l'emporter égale-

ment, et que le père Noël a annoncé son passage. A 15h30 pile, il accueillera en effet les enfants, sages ou moins sages, et leur remettra une attention de circonstance.

La cantine proposera par ailleurs, durant toute la manifestation, des croûtes au fromage et des pâtisseries maison. | de

Samedi 15 décembre, 10h-18h
Cormoret, salle polyvalente
Inscription et renseignements
jusqu'au 3 novembre
à info@amacc.ch
ou au 032 944 20 71

Gagnez votre inscription!

L'amacc organise un concours, qui permettra au vendeur proposant le plus beau stand, de se voir offrir sa taxe d'inscription. Avis aux intéressés, laissez parler votre imagination et votre sens artistique. Histoire de séduire le jury, formé du comité de l'amacc, mais également vos potentiels clients.

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Au menu de l'Assemblée municipale

Six points ont été inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée municipale du 10 décembre prochain (20h à la halle polyvalente), à commencer par le budget 2019 (voir ci-contre).

Les ayants-droit se prononceront ensuite sur un crédit d'engagement de 50 000 francs, proposé par le Conseil municipal pour précéder à la réfection de deux rues communales, l'Envers de la Gare d'une part, le Passage des Jardins d'autre part. Il est nécessaire en ces deux endroits de renouveler le tapis de la chaussée, mis à mal par les intempéries et une usure on ne peut plus normale.

Second crédit d'engagement soumis au Législatif, celui-ci est proposé pour la rénovation du hangar de la voirie; il s'agit d'un crédit additionnel, les coûts des travaux dépassant les prévisions de 11 000 francs.

Le Conseil municipal présentera ensuite trois arrêtés de comptes, relatifs respectivement à la réfection du hangar de la voirie, à l'étude pour la création d'un service intercommunal des eaux et enfin à la création du nouvel EcoPoint communal.

Organisation à revoir

Avec la mise en service de l'EcoPoint, le Conseil municipal

a revu le règlement communal sur les déchets et ses tarifs. Il s'agit avant tout de préciser l'organisation de ce service autofinancé. Bien entendu, les documents y relatifs seront déposés au secrétariat municipal dès le 12 novembre prochain, où chaque citoyen intéressé pourra aller les consulter durant les heures d'ouverture de l'administration.

Le traditionnel point réservé aux divers et donc ouvert aux suggestions, clôturera cette assemblée qui sera suivie d'un apéritif offert à tous par la Municipalité.

Tous informés!

Comme de coutume, un cahier d'informations détaillées, quant à cette assemblée

et à d'autres projets en cours ou infrastructures en fonction dans la commune, sera mis au point par l'administration municipale et distribué en tous ménages, d'ici un petit mois. | cm

Collaboration pour Mont-Crosin

Des membres de l'Exécutif local vont rencontrer tout prochainement leurs homologues de Courtelary et de Villeret, pour y aborder la question des déchets à Mont-Crosin. Ensemble, les élus plancheront sur une organisation coordonnée et efficace de la collecte de ces déchets. | cm

Ciblerie : à bout touchant

L'assainissement de la ciblerie, dans le pâturage au Nord de la localité, touche actuellement à sa fin. Les travaux de creusement sont achevés, qui ont permis de séparer les matériaux excavés en fonction des suspicions de contamination. Des prélèvements ont été effectués ensuite sur chacun des amas. Ces échantillons sont aujourd'hui en cours d'analyse par un laboratoire spécialisé, qui transmettra son rapport, à la

direction du chantier, dans une petite dizaine de jours.

Ledit rapport déterminera le sort réservé aux différents tas de matière. Les matériaux les plus toxiques devront être acheminés à Zurich pour y être éliminés par une filière spécialisée. Selon leur éventuel taux de contamination, les autres seront entreposés soit dans une décharge contrôlée, soit dans une décharge ordinaire pour matériaux inertes. | cm



L'Exécutif approuve le budget

Le Conseil municipal a approuvé le budget communal 2019, qui sera soumis à l'assemblée municipale du 10 décembre prochain. Ces provisions sont basées sur une quotité inchangée de 2.04, ainsi que sur une taxe immobilière de 1,3 pour mille.

Le budget présente un excédent de charges de l'ordre de 72 000 francs au compte global, sur un total de 2,688 millions de charges.

Le compte général, qui est financé uniquement par les rentrées fiscales, présente pour sa

part un excédent de charges de quelque 36 000 francs.

Encourageant

Une planification financière a été établie par la Caisse municipale, qui est plutôt encourageante. En effet, selon ce document portant jusqu'en 2023, la situation financière de la commune demeurera saine malgré même de nombreux investissements. L'excédent de bilan restant positif, il n'y a aucune raison valable de craindre une augmentation de la quotité fiscale. | cm

CORMORET

La Fête du village compte sur vous!

L'hiver est à la porte? Peu importe, ou même tant mieux, car si les terrasses et les belles balades ne retiennent plus les habitants de Cormoret sous le soleil, ils auront davantage de temps et d'envie de plancher sur la prochaine Fête du village. Et cela vaut amplement la peine, sachant le succès populaire qu'a rencontré la dernière édition de cette manifestation, l'été dernier sur et autour d'une Cour-à-Moret où toutes les générations se sont donné rendez-vous, où une ambiance chaleureuse a régné sans interruption, où le plaisir se partageait dans des activités amu-

santes, aux tables de jass, sous la tente des concerts, autour de repas conviviaux.

Agendée aux vendredi et samedi 14-15 juin 2019, cette manifestation colorée et rassembleuse cherche encore quelques bonnes volontés pour prendre son essor. Une première séance aura lieu cette année encore, pour dessiner les contours et le concept de la fête, lancer des idées, faire des propositions.

Des idées d'animation? Une envie d'attraction? N'hésitez pas, annoncez-vous au plus vite à l'adresse info@amacc.ch, votre aide sera très appréciée. | de



L'an dernier, un concert de musique celtique avait particulièrement cartonné, sous la tente d'une fête villageoise très réussie

BIBLIOTHÈQUE DE CORMORET

Des contes dotés de féerie hivernale



Le conteur Jean-François Coppel vous donne rendez-vous en un lieu tenu secret pour une heure de contes. Un parcours multicolore et sonore au pays de l'imaginaire.

Cette année, la Nuit du conte s'offre des histoires « multicolores », thème retenu pour illuminer les yeux des participants. Le vendredi 9 novembre, un peu partout en Suisse, des conteurs et des conteuses régaleront les oreilles attentives de leurs plus beaux récits.

A Cormoret, c'est Jean-François Coppel, talentueux conteur du village, qui réjouira le public avec des histoires aux couleurs de la peur, du courage ou encore de l'hiver. Ses mots seront enrobés de notes. Trois artistes du cru, Gilbert Ogi, Anna-Lisa et Massimo Fumagalli, ajouteront une touche musicale à la manifestation qui se déroulera en un lieu tenu secret. Pour le découvrir, rendez-vous le vendredi 9 novembre à 18h30 précises sur la place de l'école, à côté

de la Cour à Moret. Si le temps le permet, les musiciens seront présents et inviteront le public à les suivre. S'il pleut ou s'il neige, il faudra tendre l'oreille et se laisser guider par la musique pour trouver l'endroit de la conterie, à l'atmosphère aussi féérique que polaire. N'oubliez pas vos habits chauds!

Au bout du conte, ou plutôt des trois contes, une collation est offerte.

Organisé par la bibliothèque municipale et scolaire de Cormoret, l'événement a lieu chaque année, le deuxième vendredi de novembre. Il est ouvert à tous. L'entrée est libre. Une collecte est organisée pour couvrir les frais de la manifestation.

Vendredi 9 novembre, 18h30-19h30
Place de l'école

16 communes

1 JOURNAL

JURA BERNOIS TOURISME

Salaire de la Suze : dernière visite-spectacle de la saison

Avec guides et comédiens, cette offre culturelle originale propose de remonter le temps sur les traces des travailleurs d'antan à Courtelary

L'offre développée par le Parc régional Chasseral et Mémoires d'Ici a été reprise en 2017 par Jura bernois Tourisme afin d'en faire un véritable produit touristique. La nouveauté cette année est que la visite-spectacle se joue également en allemand.

La prochaine aura lieu le dimanche 4 novembre. A 14h15, précisément, sur la Piazza devant l'entrée de CHEZ Camille Bloch. Il s'agira de partir sur les traces des travailleurs d'antan pour revivre les

Visites pour les groupes

Il est toujours possible d'organiser une visite-spectacle sur demande pour les groupes. Rens. : Jura bernois Tourisme Saint-Imier, 032 942 39 42, saintimier@jurabernois.ch.

grandes heures industrielles et artisanales du Vallon de Saint-Imier. Un guide, un comédien et de multiples surprises : un concept original qui ne cesse de séduire les curieux de la région et au-delà.

Ancrée à Courtelary, village aux multiples particularités patrimoniales, cette visite-spectacle aborde le thème de l'histoire industrielle et sociale du Vallon de Saint-Imier et de l'utilisation de l'eau comme source d'énergie. Contée par un guide, l'histoire est ponctuée d'apparitions de personnages d'un coin de rue à l'autre, un comédien rapelant à chaque intervention le quotidien du passé. Une approche ludique, vivante et pleine d'humour qui rend cette histoire dynamique et accessible.

Grâce au Parc régional Chasseral et à Mémoires d'Ici, ce type d'événement culturels mettant en valeur le patrimoine régional permet de renforcer l'attractivité de la région dans un cadre de développement durable et de donner une visibilité à l'important travail scientifique et historique réalisé à l'échelle régionale.

Le soutien local à ce projet est une composante essentielle. La participation active de partenaires de la région (Boulangerie Chez Jean-Pierre, Espace Nicolas Béguelin, Usine Langel) démontre l'ancrage très fort de ce projet au sein de la commune de Courtelary.

Jura bernois Tourisme remercie également les sponsors locaux, en particulier Clientis Caisse d'Epargne Courtelary (sponsor or) ainsi que VOH SA

(sponsor argent), Municipalité de Courtelary (sponsor bronze) et Camille Bloch qui soutiennent le projet.

Le départ a lieu sur la Piazza devant l'entrée de CHEZ Camille Bloch à Courtelary. Il n'est pas nécessaire de faire une réservation mais il est demandé d'être au lieu de rendez-vous à 14h15 pour s'inscrire et effectuer le paiement auprès du guide (espèces uniquement). La visite se fait par tous temps et ne sera pas annulée.

Dimanche 4 novembre, 14h 15-16h 30
Prix : 22 fr. adulte / 20 fr. AVS, AI, étudiant / 12 fr. jusqu'à 16 ans

VILLERET

Demain, la danse sera reine

L'école de danse Platinum Dance Academy organise son gala demain samedi 3 novembre

Par sa dynamique, sa sociabilité, par sa pratique régulière, la danse immunise de bien des manières. Elle contribue à réguler le confort du mouvement et l'humeur du moment. Pour sa deuxième édition, la journée de gala se présente à travers trois tableaux : la compétition, le spectacle et la soirée dansante.

La compétition

La compétition ou Tournoi de Danse fera s'affronter dans le fair-play les couples de danseuses et de danseurs de danses latines et de danses standard. Nous accueillerons également les duos, les groupes et les formations de danse synchronisée et de danse orientale.

Le spectacle

Le spectacle de danse nous emmènera dans les profon-

Quel succès !

Pour le poste à repouvoir au sein de l'administration communale, mis au concours tout récemment, la Municipalité a reçu pas moins de 150 postulations. La procédure d'étude des candidatures suit son cours, on saura prochainement sur qui le choix de l'Exécutif s'est porté. | *cm*

Les 125 bougies de La Goule

Le 30 novembre prochain, Benjamin Rindlisbacher, maire, représentera la Commune, qui en est une des actionnaires, aux festivités marquant le 125^e anniversaire de la Société des forces électriques de La Goule, à Saint-Imier dans ses locaux. | *cm*

Rendez-vous le 10 décembre

L'Assemblée municipale dite du budget est agendée au lundi 10 décembre prochain, à 20h en la salle communale. A l'ordre du jour figure bien entendu le budget 2019 de la commune, mais également différents décomptes et les informations du maire. L'Assemblée se penchera par ailleurs sur des règlements communaux qui lui seront soumis après modifications. | *cm*

Délégation

Le mercredi 14 novembre prochain, le maire, Benjamin Rindlisbacher, prendra part au bilan de saison de l'Espace découverte Energie, à Mont-Crosin. | *cm*

CLUB ALPIN SUISSE

La grimpe à la portée de chacun

L'escalade est un sport en plein essor qui ne demande pas de prédispositions physiques particulières. Quel que soit son niveau, chacun peut s'épanouir dans la pratique de cette activité aussi bien en salle qu'en pleine nature. Dans le but de faire découvrir ce sport, le Club Alpin Suisse section Chasseral organise sa traditionnelle journée d'initiation gratuite et ouverte à tous à la salle d'escalade de Courtelary.

Cette journée permet aux enfants dès 3 ans ainsi qu'aux adultes de s'essayer à la grimpe dans un environnement sûr et convivial. La journée est encadrée par

les moniteurs du Club Alpin Suisse et les jeunes grimpeurs de la section. Le matériel est fourni sur place.

Par ailleurs, le Club Alpin Suisse section Chasseral propose un programme d'activités riche et varié tout au long de l'année aussi bien pour les jeunes de 10 à 22 ans que les adultes, chevronnés ou débutants. Les nouveaux participants sont les bienvenus !

Venez nombreux nous retrouver le samedi 3 novembre dès 13h30 au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (Crêt du Sapelot). Pour plus d'informations : Luan Gaümann 079 735 11 96.

Samedi 3 novembre dès 13h 30
Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (Crêt du Sapelot)

PRO SENECTUTE

Camille Bloch

Visite guidée

Venez vivre un moment magique au sein d'une entreprise chocolatière de renommée mondiale.

Rendez-vous devant l'entrée
mercredi 21 novembre, 13h 15
Inscription au 032 886 83 80
jusqu'au 7 novembre

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Plan de Quartier « Champs du Clos »

Modification du Règlement de Quartier (suppression des art. 9 et 23 dudit Règlement)

Le Plan de Quartier « Champs du Clos » (PQ « Champs du Clos ») a été approuvé par les Autorités cantonales le 8 novembre 1992 et, une seule modification de son contenant et contenu aura été adoptée par l'Assemblée municipale en 2009 avec l'extension de 15000 m² d'affectation dévolues aux activités.

Vingt-six ans plus tard, si le PQ « Champs du Clos » reste pleinement d'actualité dans ses attendus constructifs (affectations et droits à construire), deux prescriptions contenues dans la réglementation spécifique du Plan de Quartier (Règlement de Quartier, RQ) sont par contre rendues obsolètes par la profonde évolution de ces dernières années de notre environnement législatif fédéral et cantonal relatif à l'aménagement du territoire et aux constructions.

De fait, afin de permettre une continuité du développement du secteur, la modification du Règlement de Quartier « Champs du Clos » s'impose avec la suppression des articles 9 et 23 dudit Règlement.

Appréciée par l'Exécutif municipal comme modification de peu d'importance, cette modification sera ainsi directement soumise à l'adoption de l'Assemblée municipale du lundi 3 décembre prochain sans autre forme de procédure (information et participation de

la population au sens de l'art. 58 al.2 de la Loi cantonale sur les Constructions, LC).

L'article 9 RQ actuel mentionne :

« Les bâtiments sont obligatoirement implantés sur des axes orthogonaux Nord-Sud et Est-Ouest, à l'exception de la parcelle N° 279 où ils sont implantés sur des axes perpendiculaires ou parallèles à la ligne de chemin de fer. » (nota, la parcelle N° 279 contient aujourd'hui le nouveau bâtiment ETA).

Or les constructions principales du PQ « Champs du Clos » étant globalement toutes édifiées et surtout, la géométrie du parcellaire restant est très contrainte par les tracés de la voie ferrée, de la Rue Jacques-René Fiechter et de la route cantonale, les prescriptions de l'art. 9 RQ paraissent non seulement anachroniques mais aussi contraaires aux principes du premier article de la Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire (LAT, utilisation mesurée du sol, créer un bâti compact) et de l'article 17 de la Loi Cantonale du 15 mai 2011 sur l'Energie (LCEn).

Quant à l'article 23 RQ, il prescrit :

« L'ensemble du territoire englobé par le Plan de Quartier est une zone d'approvisionnement en gaz au sens de l'article 11, al. 2 LE. Tous les bâtiments seront reliés au réseau de gaz.

L'utilisation d'énergie renouvelable est possible jusqu'à concurrence de 20 % de l'énergie totale consommée dans un bâtiment. » (nota, la Loi cantonale sur l'Energie de 1981 citée dans cet art. a été complètement refondue en 2011).

Cet article se réfère ainsi à une législation caduque mais il est aussi suranné compte tenu des évolutions techniques des différents aspects énergétiques couplées aux modifications successives de l'outil législatif, tant fédéral que cantonal. De fait, cet article est aujourd'hui contraire à l'esprit et à la lettre de la Loi Cantonale du 15 mai 2011 sur l'Energie (LCEn) en cela qu'il limite l'usage des énergies renouvelables (cf. art.2 al.2 lit.c et d LCEn) et de plus, l'assurance d'une disponibilité suffisante du gaz n'est a priori plus garantie pour le PQ « Champs du Clos » (cf. art.13 al.2 LCEn).

D'évidence, le plus simple est de supprimer cet article, le droit supérieur étant très largement suffisant.

A l'unanimité, le Conseil municipal recommandera donc cette modification lors de la prochaine Assemblée et, dans la mesure de son adoption, transmettra ensuite le dossier à l'Office cantonal des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT) pour son approbation définitive. | *cm*

Budget 2019

Le budget qui sera proposé à l'acceptation des citoyennes et citoyens lors de l'assemblée communale du lundi 3 décembre prochain a été discuté en commission des finances et approuvé par le Conseil municipal. Il prévoit un excédent de charges de 21 700 francs pour le compte général et de 68 300 francs pour le compte global. Il sera proposé une augmentation de quotité d'impôts d'un dixième passant de 1.69 à 1.79. Il est également prévu de diminuer la taxe des déchets de 240 à 200 francs pour les ménages et de 120 à 100 francs pour les personnes seules. Les autres taxes restent inchangées. Un message sera adressé à la population durant novembre avec toutes les explications en relation avec le budget communal 2019. | *cm*

Bureau de vote

Vont faire partie du bureau de vote du dimanche 25 novembre 2018, Burkhard Laura, Fahrni Amélie, Deubelbeiss Adrian et Boillat Philippe.

Entretien des routes

Le Conseil municipal a mandaté l'entreprise Divico-Kutter pour réaliser des travaux d'entretien des routes communales. Ces travaux seront réalisés prochainement. | *cm*

Fondue sur tronc

Le comité de jumelage de Villeret – Louzac Saint-André et les cafés la Semeuse organisent leur traditionnelle fondue sur troncs sur la place du village. Nous vous rappelons que cette manifestation qui se veut conviviale est ouverte à tout le monde. Que vous fassiez partie du jumelage ou non, que vous soyez de Villeret ou simplement de passage, venez déguster une fondue cuite sur des troncs et servie à discrétion.

Cette fondue sur tronc se tiendra à proximité du pavillon de la fanfare. Si toutefois le soleil ne devait pas être de la partie, ainsi que pour les personnes frileuses, le pavillon sera ouvert aux participants qui pourront manger la fondue également à discrétion autour d'un traditionnel réchaud.

Les fêtes de Noël approchant, vous trouverez des idées de cadeaux sur un stand de produits charentais que vous pour-

Délégations

Richard Habegger a participé à l'assemblée constitutive de Jura bernois. Biene, le 31 octobre dernier à Diesse. Il représentera la commune lors de l'assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël, le mercredi 28 novembre 2018, à Saint-Imier; Mélanie Keller Berger représentera la commune lors de l'assemblée générale de la Conférence régionale des transports, le jeudi 29 novembre 2018 à Courtelary. | *cm*

danse pour en faire la chorégraphie de la vie. | *Patrick et Nathalie Maurer*

Samedi 3 novembre
Tournoi de Danse, 12h
Spectacle de danse, 19h
Soirée dansante, 22h 30
Halle de gymnastique de Villeret
Billets de réservation disponibles
www.platinumdanceacademy.ch
078 708 97 30, 032 941 11 10

Délai rédactionnel
MERCREDI 9H

Assemblée communale

L'assemblée communale du lundi 3 décembre 2018, à 19h30, comprendra à son ordre du jour, le budget communal 2019, la quotité d'impôts, la taxe immobilière, la taxe des chiens et les taxes diverses 2019; la suppression des articles 9 et 23 du règlement de quartier du Plan de quartier « Champs du Clos »; une information sur le chauffage à distance et le rapport du Maire. Le Conseil municipal rappelle qu'il ne sera pas envoyé d'invitation pour l'assemblée dite du budget, l'annonce officielle figure dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* de ce jour faisant ainsi office de convocation. | *cm*

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Réouverture prochaine de la rue Agassiz

La fin du chantier de la rue Agassiz est proche. La réouverture de cet axe est prévue le vendredi 2 novembre au plus tard.

Selon le programme établi par l'entreprise chargée des travaux, il est prévu que la couche finale de tapis soit posée ce mercredi. Le cas échéant, la rue Agassiz sera rendue à la circulation vendredi.

Les travaux de goudronnage se poursuivront ensuite à l'est du bâtiment situé à la rue Agassiz 9. Parallèlement, une nouvelle introduction électrique sera réalisée pour l'immeuble N° 7 et le trottoir sud sera remis à neuf. L'ensemble

du projet sera terminé d'ici au 15 novembre. Rappelons que les buts principaux de ce vaste chantier étaient au nombre de deux : l'alimentation des trois immeubles en construction à l'ouest des halles de gymnastique et la mise en place d'une des futures artères énergétiques souterraines de la commune.

Une fois encore, le Conseil municipal remercie l'ensemble des usagers de la route et les riverains de leur patience et de leur compréhension. | cm

Nonagénaire

Le 29 octobre dernier, le conseiller municipal Christian Schlupep et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la rue de la Clef 32 pour célébrer le 90^e anniversaire de Fritz Walther.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

Nouveau secteur viabilisé

Depuis une dizaine de jours, la viabilisation de deux à quatre nouvelles parcelles au nord-ouest de la zone industrielle de la Clef est en cours.

Le raccordement des réseaux souterrains présents sous la nouvelle route de dessert aux conduites principales de la rue de la Clef a induit des perturbations de la circulation.

Un retour à la normale a eu lieu le 27 octobre avec la réouverture partielle de la rue de la Clef au trafic.

Compte tenu de l'avancée du projet, il est probable qu'il sera finalisé d'ici au 15 novembre au plus tard. | cm



CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Des œuvres artistiques aux accents poétiques

Une exposition de Jean-Daniel Rohrer

Membre de l'Académie royale des arts du Canada et né à Tramelan, la vie et la carrière de Jean-Daniel Rohrer, artiste-peintre, ont été jusqu'ici d'une intensité étonnante. Désormais citoyen canado-suisse, il revient au CCL pour une exposition très attendue. En 1999, nous présentons ses œuvres aux côtés de celles de son père.

Depuis cette exposition émouvante, Jean-Daniel Rohrer a fait de l'art son métier à plein temps. Un travail récompensé

par de nombreuses distinctions et jalonné de dizaines d'expositions au Canada, en Europe et aux USA. Nous accueillons à nouveau, en voisin, le Tramelot d'origine, mais aussi, fièrement, le créateur de la sculpture « L'Homme de la Paix » offerte par la Ville de Montréal à la Ville d'Hiroshima. « Vous découvrirez un artiste fondamentalement tendre et attentif à la vie, la sienne et celle des autres. Jean-Daniel Rohrer est un

homme d'union », dit de lui l'éditeur canadien Robert Bernier. Où qu'il aille, d'où qu'il vienne, Rohrer mène son œuvre vers cet essentiel, c'est son sens et son but. Il l'exprime avec une superbe et fascinante maîtrise.

Vernissage
vendredi 9 novembre, 19h
Marché 6, Saint-Imier
Exposition jusqu'au 20 décembre
Me à ve de 14h à 18h
Sa et di de 14h à 17h
Entrée libre

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI

Mémoires d'Ici honoré au Palais fédéral

Lors de sa soirée annuelle du 24 octobre dernier, MEMORIAV, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel suisse, a choisi de décerner un prix à Mémoires d'Ici pour sa participation désormais régulière à la Journée mondiale

de patrimoine audiovisuel. Pour marquer l'engagement des institutions suisses lors de l'Année du patrimoine culturel 2018, le prix a été remis dans un lieu emblématique : le Palais fédéral. Cette reconnaissance nous honore et nous sommes

heureux de partager cette très belle nouvelle avec vous!

Mémoires d'Ici
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois
Rue du Midi 6, Saint-Imier

COMMUNIQUÉ DU PLR SAINT-IMIER

Le PLR à Saint-Imier, avec passion et engagement!

Seize candidats au Conseil de ville

Le PLR présente 16 candidates et candidats au Conseil de ville et 3 candidats cumulés au Conseil municipal.

Parmi ceux-ci, il y a pour le Conseil de ville 11 anciens

et 5 nouveaux, âgés de 22 à 69 ans. Des hommes et des femmes d'expérience, des nouveaux très motivés, à l'écoute des problèmes et des besoins de la population.

Il y a parmi ces candidates et candidats plusieurs artisans, un enseignant, des salariés et des retraités. Un panel représentatif de la population de notre Cité.

Au cours des 4 dernières années, le groupe PLR a été très actif au sein du Conseil de ville et il a obtenu de nombreux succès dans différents dossiers. La qualité de vie des habitants et sa sécurité restent une priorité dans l'engagement des élus PLR.

Trois candidats cumulés au Conseil municipal

Un ancien et deux nouveaux, les profils des trois candidats

sont en parfaite adéquation avec les exigences de la fonction et ils disposent du temps nécessaire en cas de nomination.

Que pouvons-nous faire pour Saint-Imier?

L'équipe qui se présente s'inspire également de la devise de John Fitzgerald Kennedy: « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. »

Oui, c'est clair et c'est surtout loyal: les candidates et candidats du PLR ne se demandent pas seulement ce que la commune peut et doit faire pour ses habitants, mais ils s'engagent surtout avec passion pour Saint-Imier et sa région car ils veulent le rayonnement de notre localité au sein de la communauté du Jura bernois.

PLR
Les Libéraux-Radicaux



Elections au Conseil municipal et au Conseil de ville de Saint-Imier du 25 novembre 2018

« Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. » John Fitzgerald Kennedy

Nous, candidates et candidats au Conseil de ville, nous nous engageons avec passion, du cœur et du cran pour notre commune et notre région.

Notre devise : CROIRE EN L'AVENIR, S'ENGAGER ET AGIR

Alors faites-nous confiance : votez et faites voter la liste N° 3 du PLR



De g. à d.: Cédric Spielhofer, Gaëtan Aellen, Daniel Müller, Denis Gerber, Vincent Brahier, Jean-Michel Luginbühl, Michel Bastardo, Joëlle Häller, Corentin Jeanneret, Gisèle Tharin, Christian Tharin, Samuel da Silva, Jean-Paul Gerber, Marcel Gilomen, Yann Doutaz, Mathias Nikles

PLR SECTION DE SAINT-IMIER

PLR
Les Libéraux-Radicaux



« Il vaut mieux faire que dire. » Alfred de Musset

Nous, candidats au Conseil municipal, nous nous engageons avec passion, du cœur et du cran pour notre commune et notre région.

Notre devise : CROIRE EN L'AVENIR, S'ENGAGER ET AGIR

Alors faites-nous confiance : votez et faites voter la liste N° 3 du PLR



MICHEL BASTARDOZ MARCEL GILOMEN CORENTIN JEANNERET

PLR SECTION DE SAINT-IMIER

UDC SAINT-IMIER

L'UDC soutient le PLR aux élections communales

La section UDC de Saint-Imier invite les électrices et les électeurs de la commune à participer aux élections communales du 25 novembre. En tant que cité horlogère et Terre d'énergies, Saint-Imier renouvelle ses autorités et il est important de montrer son attachement à la commune en donnant son avis dans les urnes.

Alliés depuis de nombreuses années et se retrouvant politiquement sur des thèmes très nombreux, les partis UDC et PLR le sont également sur les listes électorales. En effet, plusieurs personnalités affiliées à l'UDC se présentent sous l'étiquette PLR au Conseil de Ville. La section UDC de Saint-Imier recommande donc chaleureusement de soutenir massivement la liste PLR numéro 3 pour le Conseil municipal avec

Marcel Gilomen, Michel Bastardoz et Corentin Jeanneret. Représentant des horizons professionnels différents et alliant jeunesse et expérience, les trois candidats apporteront un plus évident au Conseil municipal. Pour le Conseil de Ville, l'UDC soutient également sans réserve la liste numéro 3 du PLR. Avec des compétences et des personnalités expérimentées, la liste offre un choix d'élu(e)s potentiel(le)s très large et renforcera le travail du Conseil de Ville.

Saint-Imier devra faire face ces prochaines années à de nombreux défis, tels que renforcer l'unité du Jura bernois en s'inscrivant résolument dans le cadre cantonal bernois que la population a confirmé à plus de 75 % lors du vote du 24 novembre 2013. La réforme

de l'imposition des entreprises, nécessaire pour maintenir un canton attractif, fait aussi partie des dossiers à suivre de près afin que Saint-Imier reste une place économique forte dans le contexte où les cantons romands voisins annoncent des baisses de taux. Finalement, la pérennisation des infrastructures et le maintien de l'ordre public seront également des priorités pour l'UDC et le PLR, afin que la population qui s'acquitte de ses impôts et taxes puisse jouir de services à la hauteur des besoins.

Pour qu'il fasse encore bon vivre à Saint-Imier, la section UDC recommande donc de soutenir les listes 3 lors des élections communales du 25 novembre 2018. | UDC Saint-Imier

COMMUNIQUÉ DU PS SAINT-IMIER

Maison de la Musique, le PS dépose une initiative

Le Conseil de Ville de Saint-Imier a examiné, dans sa séance du 6 septembre 2018, le rapport final de la commission temporaire Maison de la Musique, qu'il a accepté à une large majorité. Seul le groupe socialiste, 4 non et 2 abstentions, le rejetait. Lors de la discussion du document, plusieurs questions soulevées sont restées sans réponse, l'assemblée ayant directement passé au vote.

Le PS considère cette façon de faire comme inacceptable. Les points litigieux, au niveau des finances notamment, n'ont pas été éclaircis et les membres PS du Conseil de Ville ne savent

pas quelles conséquences l'acceptation de ce rapport entraînera. C'est pourquoi ils ont lancé une initiative demandant l'annulation de la décision du 6 septembre. Le PS n'est pas, contrairement à ce que certains sous-entendent, opposé à la culture, bien au contraire. Mais au moment où tous les groupes siégeant au Conseil de Ville ont relevé la fragilité de la situation financière de la commune (séance du 25 octobre), il est fondamental qu'aucun doute ne subsiste sur le financement de ce projet. Or ce n'est vraiment pas le cas. Il est temps, pour les responsables de notre cité de

justifier ce qui est nécessaire et ce qui est souhaitable.

Le PS demande donc des réponses précises à ses questions, une transparence totale, mais aussi et surtout, il se battra pour que le peuple puisse souverainement décider du futur de ce projet. La Maison de la Musique appartient aux Imériennes et Imériens, ils ont donc le droit et le devoir de choisir ce qu'ils paieront. Les discussions, les affirmations définitives, les justifications discutables, bref les débats futurs ne masqueront pas cette réalité incontestable, de toute façon, à la fin, c'est le contribuable qui trinque!

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 25 NOVEMBRE 2018

ARC: des énergies positives et paritaires pour vous servir et faire rayonner Saint-Imier

Le dynamisme de Saint-Imier est largement reconnu et souvent cité en exemple. Développement économique, riches infrastructures sportives renouvelées, vie culturelle foisonnante et enrichissante, formation et services à la santé de qualité, offre de garde pour les enfants (Le Griffon, La Pelouse) qui a fait office de modèle loin à la ronde, Saint-Imier est à la pointe dans un Valon très performant. ARC veut continuer à œuvrer pour faire rayonner Saint-Imier au sein de l'Arc jurassien en affirmant ses qualités et son énergie si particulière. ARC propose des candidat-e-s de valeur, prêts à s'investir sans compter pour le bien de la collectivité.

Action et vision

Une action efficace en faveur de la collectivité doit être fondée sur une vision. Pour ARC, Saint-Imier doit affirmer ses qualités de centre régional, sans complexe et avec confiance, et garantir à tous des services de qualité et de proximité ainsi que l'attention méritée. Pour y parvenir, il ne faut pas hésiter à collaborer ni à être ouvert sur ses voisins et il faut anticiper les enjeux. La réalisation de la nouvelle adduction en eau du Puits des Sauges, si importante alors que la sécheresse menace, ainsi que la rénovation de la patinoire, n'auraient pas

été possibles sans alliance avec nos voisins. La révision de la loi sur les impôts des personnes morales, sur laquelle on vote en même temps que les élections, a été anticipée. Un fonds a été créé il y a 3 ans afin d'éviter toute hausse d'impôts et de permettre à Saint-Imier d'assumer ses tâches malgré la réforme fiscale annoncée. ARC continuera à s'engager pour une gestion saine qui assure les nombreux services offerts tout en garantissant à la commune les moyens de réaliser des projets.

Rayonnement et engagement

Une commune à l'arrêt ne fait pas envie: être attractif, offrir des services et un cadre de vie d'excellente qualité, est un instrument de développement au service de tous:

- une ville efficiente, par exemple en exploitant la chaleur de l'eau du Puits des Sauges, qui offre un potentiel formidable de remplacer la consommation de CO₂ aux effets néfastes;
- une ville mobile, en offrant à tous les aînés des accès facilités et sans obstacles jusqu'au centre et à ses commerces ainsi qu'un transport adapté;
- une ville conviviale, enfin fleurie pour donner envie de s'y arrêter;

- une ville accueillante, en revalorisant le plateau de la Gare et en soutenant les solutions pour réhabiliter l'ancien manège, l'ancien asile et les abattoirs.

Voici les objectifs que veulent défendre les candidat-e-s ARC et pour lesquels ils s'engageront grâce à votre soutien.

Compétence et diversité et richesses des avis

Pour réaliser ces engagements, ARC propose des femmes et des hommes de valeur, qui souhaitent donner de leur temps pour la collectivité. Toutes et tous sont conscients de l'impressionnante qualité de vie de Saint-Imier et veulent donner à leur tour un peu de ce qu'ils ont reçu. D'âge, d'expériences et de parcours aussi riches et divers que le visage de la Cité, ils travailleront ensemble et mettront, dans un parti ouvert, toute leur énergie au service du dynamisme imérien largement reconnu.

ARC, des femmes et des hommes de valeur s'engagent résolument pour forger et faire rayonner ce Saint-Imier positif à la riche qualité de vie. Merci de soutenir les listes paritaires pleines d'énergie qu'ils vous proposent pour progresser ensemble au Conseil municipal et au Conseil de ville. Votez ARC-Listes 1.

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Restriction d'eau potable

Le Conseil municipal informe les citoyens de Sonvilier que les restrictions d'eau potable mises en place le 30 juillet 2018 sont toujours en vigueur.

Nous vous remercions de bien vouloir continuer à économiser l'eau un maximum. Il est strictement interdit:

- D'arroser les gazons, pelouses et jardins
- De remplir les piscines, étangs
- De laver les véhicules, terrasses
- De consommer de l'eau excessivement

Ces interdictions ne sont pas applicables aux entreprises devant obligatoirement utiliser de l'eau pour la bonne marche de leurs activités professionnelles. Nous les rendons malgré tout attentives à une utilisation parcimonieuse.

Un avis de levée de ces inter-



dictions sera publié et apposé au panneau d'affichage de l'administration communale dès que le niveau des sources le permettra.

En cas d'infractions relatives aux mesures précitées, le Conseil municipal peut, selon l'article 54 du règlement d'alimentation en eau, amender les personnes d'un montant maximum de 5000 francs.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre collaboration. | cm

LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Ramassage des déchets verts

Nous informons la population que la dernière tournée de ramassage des déchets verts pour cette année s'effectuera le mardi 6 novembre.

Pour la saison hivernale et ceci dès le 10 novembre, les citoyens auront la possibilité de venir déposer leurs déchets verts (hormis les tailles d'arbres) dans les bacs prévus à cet effet entreposés à la déchetterie communale.

Nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir respecter les consignes. | cm



SAPEURS-POMPIERS

Recrutement 2018

Le Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguel informe les citoyennes et citoyens de La Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier et Villeret que la date du recrutement 2018 est fixée au mardi 20 novembre 2018 à 19h30.

Toutes les femmes ainsi que tous les hommes âgés de plus de 18 ans et intéressés par le service du feu peuvent se présenter à la caserne des sapeurs-pompiers à la place des abattoirs de Saint-Imier à la date mentionnée.

Le team recrutement se réjouit déjà de vous rencontrer et se tient à votre disposition pour tous renseignements au 079 795 84 51 ou par courriel: recrutement@pompiers-erguel.ch.

Visitez notre site www.pompiers-erguel.ch.

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Amoureux de la vie et de la musique

Guitare et chant lead, Jean-Jacques Ellimac est un auteur-compositeur avec à son actif déjà deux albums solo. Amoureux des belles choses de la vie, il s'est très vite passionné pour la musique.

Ses textes sont le reflet de son vécu personnel avec ses belles rencontres, ses bonheurs et ses malheurs. Son amour de la scène et le partage avec le public apportent au groupe une solide osmose. En outre, il a la lourde tâche de tenir la barre de notre galion lors de nos escales musicales et de mener l'équipage à bon port. Une prestation à ne pas manquer donc!

Vendredi 2 novembre, 19h
Espace Noir, Saint-Imier
Entrée au chapeau



SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS FRANCOPHONES BERNOIS

Pas de marchandisation de l'école!

Le Syndicat des enseignantes et enseignants francophones bernois (SEFB) dénonce les procédés douteux de l'Association Quidux JR

Les directions des écoles secondaires ont reçu récemment un courriel pour inviter les élèves, leurs parents et les enseignants à participer à une conférence au Palais des Congrès avec le titre alléchant «Opportunités et attentes du monde professionnel face aux futur(e)s apprenti(e)s». Cette entreprise, active sur la place biennoise, intervient en particulier auprès des jeunes qui connaissent des difficultés pour réussir une formation professionnelle. Selon ses dires, elle offre ce qu'il faut à chacun d'eux pour obtenir et réussir une formation.

Quel merveilleux programme, ce d'autant plus que, selon sa documentation, cette association reçoit l'appui de la CEP Bienne-Seeland, de la ville de

Bienne, du CAF (Conseil des affaires francophones) et même de l'Office de l'enseignement du 2^e degré et de la formation professionnelle du canton de Berne.

Soucieux de préserver une école publique gratuite et accessible à tous, le SEFB dénonce le manque de transparence de cet organisme. En effet, ce n'est pas l'Association Quidux qui est soutenue par l'Office cantonal, mais un projet particulier de la place biennoise, projet confié à ces personnes pour l'exécution. Par ailleurs, le descriptif de la manifestation omet étrangement de préciser que les interventions de Quidux sont payantes! Enfin, il est étonnant de constater que la pièce jointe au courriel annonce déjà 850 inscriptions confirmées,

alors que le message lui-même indique 650!

Si le SEFB ne doute pas que cette association puisse réellement aider nombre de personnes, le syndicat rappelle avec force qu'il appartient aux autorités d'assurer les services éducatifs et d'en assumer les coûts! L'école obligatoire se doit de rester gratuite pour assurer l'égalité des chances. A l'instar de notre faïtière romande le SER, le SEFB restera toujours attentif aux dérives possibles liées à la marchandisation de l'école. Les services cantonaux d'orientation professionnelle existent et sont à disposition de l'entier de la population, à Bienne comme dans le Jura bernois. | au nom du SEFB, Peter Gasser, coprésident

Réclame

La détresse des personnes âgées n'est pas une fatalité.

prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

PRO
SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

Vos AVIS MORTUAIRES dans les plus brefs délais auprès de l'Imprimerie Bechtel SA à Courtelary



AVIS MORTUAIRE

Monika Bieri

1992-2018

Malheureusement, tu nous as quitté ce week-end. Tu resteras toujours dans notre cœur.

Ton beau sourire et ta belle voix nous manqueront.

La cérémonie sera joyeuse et haute en couleurs et se tiendra dans l'intimité de la famille.

RIP Mia

Cet avis tient lieu de faire-part.

AVIS MORTUAIRE



La société philanthropique suisse UNION, Cercle de Saint-Imier

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gilbert Christe

Membre et ancien Président de la société depuis 1947

En ces moments de séparation, nous tenons à exprimer à sa famille et à ses proches notre plus profonde sympathie.

Chacun gardera un souvenir lumineux de cet Ami dévoué.

AVIS MORTUAIRE

Repose en paix

La famille et les amis de

Monsieur Cédric Guillaume

ont le chagrin de faire part de son décès dans sa 61^e année.

Corgémont, le 25 octobre 2018

Adresse de la famille : Carole Juillerat
Les Chéseaux 12
2607 Cortébert

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CIP TRAMELAN

Quand le conte quitte le livre et s'anime

Le théâtre Couleurs d'Ombres et sa marionnettiste Christine Vachoud reviennent au CIP le 9 novembre prochain à l'occasion de «La nuit du conte en Suisse» avec un conte des frères Grimm : *Hänsel et Gretel*. La famine règne dans le pays et la misère durcit les cœurs. Hänsel et Gretel sont abandonnés au plus profond de la forêt et découvrent une curieuse maisonnette en pain d'épices. Ils la grignotent avec délice, ignorant qu'elle appartient à une terrible sorcière mangeuse d'enfants.

Accompagné de musique, ce conte est raconté en livre animé, une technique mise au point par Christine Vachoud. Un grand livre en carton peint est posé sur une table légèrement inclinée. Les décors se déplient et se replient à l'intérieur des pages, au fil de l'histoire, tandis que les figurines à tige, également en carton peint, sont manipulées devant le public. Un écran escamotable est utilisé pour les passages en théâtre d'ombres. Educatrice de jeunes enfants diplômée, Christine Vachoud fonde en 2000 le théâtre Couleurs d'Ombres dont les pièces sont



jouées exclusivement selon la technique du livre animé. Depuis bientôt dix ans, elle sait

enthousiasmer le public tramelan avec la magie de ses spectacles.

Vendredi 9 novembre, 17h
Spectacle pour enfants dès cinq ans
CIP Tramelan

Tous en piste au théâtre

Au travers de trois courtes pièces (*La course du 1^{er} mai* de Israël Horovitz, précédé de *L'augmentation* et *Les souffleurs* de Dino Buzzati), la troupe de Courtelary explore, avec la complicité de son metteur en scène Guy Delafontaine, le thème de la course. Elle sera sur les planches du CIP le 10 novembre

prochain, à l'invitation du groupe d'animation Agora.

Alors que certains courent pour l'honneur, l'argent ou l'amour, d'autres courent à leur perte ou tout simplement pour rester vivants. Suivez le rythme! Il s'agit d'une performance pleine d'humour et de souffle, un spectacle improbable en forme

de coup de cœur. Trois deux un, c'est parti!

Un seul décor pour deux univers, atemporels mais distants, chacun enraciné dans sa réalité propre. Celui de l'italien Buzzati, avec ses humains très ordinaires emportés dans un irrésistible labyrinthe, absurde puis fantastique. A des kilomètres de là, Horovitz impose avec rigueur

et finesse sa ligne fluide, son réalisme à l'américaine, cru et sensible. A noter que le tout est à nouveau porté par une bande-son originale du band biennois Wurfelzucker. Au public de courir maintenant!

Samedi 10 novembre, 20h30
Théâtre du Clos-Bernon
CIP Tramelan



COMMUNIQUÉ UDC TRAMELAN

Elections municipales

Le parti UDC présente une liste de candidats compétents et motivés pour répondre aux défis différents qui seront à résoudre au cours de la prochaine législature. D'avance nous remercions toutes les électrices et tous les électeurs

de leur faire totale confiance pour contribuer à trouver des solutions adéquates pour la majorité de la population locale.

Venant d'horizons et de professions différentes nos candidats sont aptes pour cela. | UDC Tramelan

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Mesures hivernales 2018-2019

En période hivernale, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019 de 20h à 6h.

Cette restriction est ramenée de 1h à 6h sur les rues suivantes: rue Albert-Gobat, Rue de la Paix, rue du Nord, rue du 26-Mars, la partie centrale de la rue Virgile-Rossel, rue de la Gare et «Zone de rencontre».

Pendant ce laps de temps, les Travaux publics procèdent au déneigement des routes, trottoirs et places de parc publics afin que chaque matin cela soit accessible aux usagers. Il est capital que ces directives soient appliquées correctement car seul leur respect permet de garantir aux utilisateurs un

déneigement rapide et optimal.

Le déneigement peut être perturbé sur toute une rue par un seul véhicule immobilisé sur une place de parc avec des conséquences sur plusieurs jours en cas de fortes chutes de neige.

Nous rappelons que des places sont mises à disposition des automobilistes aux endroits suivants:

- Parc de l'Ancien champ de foire (sauf de 7h à 8h)
- Place située entre les hangars du service du feu et le pub «Le Glatz» (sauf de 6h à 7h30)
- Le parc Nord de la patinoire (sauf de 6h à 7h)
- Rue de la Gare et «Zone de rencontre» (sauf de 1h à 6h)

- Grand-Rue 123 à 127 (sauf de 7h à 8h)

L'ensemble de la rue Virgile-Rossel est soumise à une signalisation adaptée en fonction de l'ouverture du Télési.

Il est fait appel à la compréhension de chaque détenteur de véhicules à moteur. Les contrevenants à ces directives seront amendés conformément à la législation en vigueur. | *commune de Tramelan*

Délégations officielles

Le Conseil municipal a désigné ses représentants aux manifestations suivantes:

- A.P.A.J.D.C., assemblée de dissolution, Courtelary (restaurant de la Clef), mardi 6 novembre, 19h30: Florian Voumard.
- ceff COMMERCE, portes ouvertes, vendredi 16 novembre, 15h: Philippe Augsburgger, Beat Geiser et Kurt Zingg.

| *le chancelier*

Ancienne Carrière Monti

Parcelle à louer

Le Conseil municipal met en location une portion de terrain d'environ 84 m² dans le secteur de l'ancienne carrière Monti. Il s'agit d'un clapier. Ce lopin distrait de la parcelle N° 2698 côtoie d'autres locations. Le prix à l'année est fixé à 100 francs. Le premier qui se manifestera sera proposé comme locataire au Conseil municipal qui statuera avant la fin du présent mois. | *le chancelier*

Conseil général du 12 novembre 2018

La dernière séance ordinaire du Conseil général de la présente législature aura lieu le lundi 12 novembre à l'Auditorium du CIP. Le budget 2019 sera la pièce maîtresse de la rencontre qui débutera à 19h30. Pour rappel, les séances sont ouvertes au public. Chacune et chacun y sont donc bienvenus. Les documents en vue de la rencontre sont disponibles sur le site internet communal dès le mercredi 24 octobre (Politique > Conseil général). | *le chancelier*

PLR TRAMELAN

Elections communales du 25 novembre 2018

Présentation de Karine Voumard, candidate au conseil municipal de Tramelan

Depuis de nombreuses années déjà, le PLR Tramelan s'engage en faveur de la jeunesse, que ce soit dans l'accueil, la culture, la formation ou le sport. En tant que femme et mère de trois filles, je souhaite m'engager au sein de ce parti pour œuvrer en faveur de ma commune.

Forte d'une expérience de dix ans à la présidence d'un club sportif ainsi qu'en tant que représentante des parents d'élèves auprès de la commission scolaire, je souhaite mettre mes

compétences et mon expérience au service du bien public. Je continuerai au sein de ce parti à soutenir et défendre ses valeurs ainsi que les thèmes qui me touchent plus particulièrement.

Il est important, selon moi, que nous ne soyons plus seulement spectateurs des activités communales, mais que nous en devenions acteurs en nous mettant à disposition des institutions communales et notamment dans ses diverses commissions par exemple. | *PLR Tramelan*

GROUPE DÉBAT

Balade sportive centrée sur l'échane

Rendez-vous le samedi 3 novembre à 10h à la place de la Violette à Tramelan

Le groupe débat invite la population de Tramelan à une matinée de discussion et d'échange d'idées concernant les infrastructures sportives de plein air, la sylviculture et l'agriculture sous la forme d'une balade d'une durée de 1h30 à l'issue de laquelle un verre de l'amitié sera offert. Le parcours Vita de Tramelan nous

mènera à la découverte des forêts et des pâturages communaux et la matinée se terminera sur une exploitation agricole de production laitière bio pour Gruyère. Un apéritif du terroir y sera servi. Toute personne intéressée par ces sujets est la bienvenue et la participation est gratuite. | *groupe Débat*



EN SALLES 

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

VOYEZ COMME ON DANSE
VENDREDI 2 NOVEMBRE, 18 H
DIMANCHE 4 NOVEMBRE, 20 H

de Michel Blanc, avec Karin Viard, Carole Bouquet, Jean-Paul Rouve. Julien sent comme une présence hostile derrière lui en permanence. Alex, son fils, apprend qu'Eva, lycéenne de 17 ans a oublié de le prévenir qu'il allait être père. En français. 12 ans. Durée 1h28.

BOHEMIAN RHAPSODY
VENDREDI 2 NOVEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 3 NOVEMBRE, 21 H
DIMANCHE 4 NOVEMBRE, 17 H

de Bryan Singer, avec Rami Malek, Joseph Mazzello, Mike Myers. Bohemian Rhapsody retrace le destin extraordinaire du groupe Queen et de leur chanteur emblématique Freddie Mercury, qui a défié les stéréotypes, brisé les conventions et révolutionné la musique. En français. Durée 2h15.

MADemoiselle DE JONCQUIÈRES
SAMEDI 3 NOVEMBRE, 18 H
MARDI 6 NOVEMBRE, 20 H

d'Emmanuel Mouret, avec Cécile de France, Edouard Baer, Alice Isaaz. Madame de La Pommeraye, jeune veuve retirée du monde, cède à la cour du marquis des Arcis, libertin notoire. Après quelques années d'un bonheur sans faille, elle découvre que le marquis s'est lassé de leur union. En français. 16 ans. Durée 1h49.

L'HOMME ET LA FORÊT
DIMANCHE 4 NOVEMBRE, 14 H

reprise.

LE JEU
LUNDI 5 NOVEMBRE, 20 H

de Fred Cavayé, avec Bérénice Béjo, Suzanne Clément, Stéphane De Groott, Vincent Elbaz. Le temps d'un dîner, des couples d'amis décident de jouer à un « jeu » : chacun doit poser son téléphone portable au milieu de la table et chaque SMS, appel téléphonique, mail, message Facebook, etc. devra être partagé avec les autres... En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1h30.



LA JEUNE FILLE ET SON AIGLE
dans le cadre de ciné seniors
MERCREDI 7 NOVEMBRE, 14 H 30

d'Otto Bell. Dresseur d'aigles, c'est un métier d'hommes en Mongolie, mais depuis l'enfance, la petite Aisholpan assiste son père qui entraîne les aigles. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1h30.

JEAN-CHRISTOPHE ET WINNIE
MERCREDI 7 NOVEMBRE, 17 H

de Marc Forster, avec Hayley Atwell, Ewan McGregor. Un jour l'ourson gourmand de miel Winnie apparaît dans Londres et rappelle à Christopher Robin, entre-temps devenu adulte, les journées inoubliables qu'ils ont autrefois passé ensemble. En français. 8 ans (6 acc.). Durée 1h40.

CHACUN POUR TOUS
MERCREDI 7 NOVEMBRE, 20 H

de Vianney Lebasque, avec Ahmed Sylla, Jean-Pierre Darroussin, Camélia Jordana. L'histoire vraie de l'imposture sportive la plus invraisemblable du 21^e siècle : afin de ne pas perdre la subvention de sa fédération, un entraîneur constitue une équipe de basketball de faux déficients mentaux pour participer aux jeux paralympiques de Sidney en 2000. En français. 6 ans (sugg. 12). Durée 1h34.

VENOM
JEUDI 8 NOVEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

AU ROYAL À TAVANNES

VENOM
VENDREDI 2 NOVEMBRE, 20 H
SAMEDI 3 NOVEMBRE, 21 H
DIMANCHE 4 NOVEMBRE, 17 H

de Ruben Fleischer, avec Tom Hardy, Michelle Williams, Riz Ahmed. Créé par Marvel, Venom nous emmène dans un monde inconnu, sombre et totalement original. Son principal protagoniste, un anti-héros vivant en symbiose avec son hôte, le journaliste Eddie Brock, est mû par une force destructrice. En français. 14 ans (12 acc.). Durée 1h58.

YÉTI & COMPAGNIE
SAMEDI 3 NOVEMBRE, 17 H
DIMANCHE 4 NOVEMBRE, 14 H

de Karey Kirkpatrick et Jason Reisig. Vivant dans un petit village reculé, un jeune et intrépide yéti découvre une créature étrange qui, pensait-il jusque-là, n'existait que dans les contes : un humain ! En français. Pour tous. Durée 1h37.

LE GRAND BAIN
DIMANCHE 4 NOVEMBRE, 20 H
MARDI 6 NOVEMBRE, 20 H

de Gilles Lellouche, avec Mathieu Amalric, Guillaume Canet, Benoît Poelvoorde, Virginie Efira. C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent tous les soirs sous l'autorité toute relative de Delphine dans une discipline décidément féminine : la natation synchronisée. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h02.

BOHEMIAN RHAPSODY
MERCREDI 7 NOVEMBRE, 20 H
JEUDI 8 NOVEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

La naissance des trois monothéismes portée à l'écran

Le Cinématographe et Connaissance du Monde proposent une conférence et le film *La Terre Saine, naissance des trois monothéismes* le mardi 13 novembre à 20h. La conférence sera donnée par Arthur R. David et Jessica Bisson. Parcourant un itinéraire inspiré des livres de la Genèse et de l'Exode, des récits de pèlerins du Moyen-Âge et des croisades, le film nous emmène en Turquie, Israël/Palestine, Cisjordanie, Jordanie et Arabie Saoudite sur un chemin qui, selon les traditions des trois monothéismes, aurait été emprunté

par un personnage mythique : Abraham. Nous traversons le temps pour revivre son épopée, parmi les croyants, les paysages anciens, les grandes cités et les merveilles architecturales érigées à la gloire d'un divin aux multiples facettes. C'est d'une aventure humaine hors du commun dont il est question : la naissance des religions monothéistes.

Les conférenciers

Arthur R. David a étudié la philosophie et l'histoire à la Sorbonne ainsi que la gemmologie au Brésil. Caméra

ou appareil photo au poing, il s'efforce de donner à voir une image véridique du monde. A la suite de l'obtention d'une licence de journalisme, Jessica Bisson exerce pendant trois ans comme assistante réalisatrice pour l'émission *C'est ma vie* diffusée alors tous les samedis sur M6. Passionnée par l'actualité et l'image, son envie de terrain la pousse à se spécialiser et obtenir le titre de journaliste reporter d'images.

Mardi 13 novembre, 20h
Film-conférence
Le Cinématographe Tramelan



Disney Jean-Christophe & Winnie

On ne perd jamais son âme d'enfant.



Avis aux gamers et aux fans de Super Mario Kart

Suite au succès rencontré lors de la première édition en novembre 2017 rassemblant plus de cinquante participants, le Cinématographe organise une deuxième édition du tournoi de Mario Kart 8 Deluxe en partenariat avec Nintendo. Ainsi, tous les fans de jeux vidéo et intéressés sont invités à participer gratuitement à ce tournoi le samedi 17 novembre de 9h à 17h30, dans les locaux du cinéma. L'inscription est également gratuite.

Les nostalgiques du jeu vidéo de course et de combat motorisé Super Mario Kart, lancé en Europe en 1993, comme les admirateurs de la série auront le plaisir de jouer sur la dernière version sortie fin avril 2017.

Il est obligatoire de s'inscrire pour participer, via le site internet, par téléphone ou email. Le délai d'inscription est fixé au 16 novembre. Les mineurs âgés de moins de quatorze ans doivent être accompagnés d'une personne adulte. A noter que chaque participant peut venir accompagné d'une personne qui ne jouera pas. Pour le repas de midi, nous vous proposons deux menus spaghetti (bolognaise ou tomate) préparés sur place. Un tarif spécial sera accordé aux enfants jusqu'à dix ans. Les repas sont à commander lors de l'inscription et à payer sur place. Divers snacks et boissons seront également en vente. De nombreux prix attractifs récompenseront les joueurs. Le Cinématographe se réjouit de cet événement et vous attend nombreux pour jouer sur son grand écran. Il vous rappelle que, suite à la première édition du tournoi, il est désormais possible de louer la salle du cinéma

pour des sessions privées de gaming.

Samedi 17 novembre, 9h
Le Cinématographe Tramelan
079 424 53 81, info@cinematographe.ch
<http://cinegaming.tk/mariokart8>



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Une foule d'ouvriers volontaires

Avec la proximité de la saison froide, la saison 2018 des chantiers nature organisés par le Parc régional Chasseral voit son terme arriver.



Le bilan de l'année écoulée est très positif. De mars à octobre, quelque 577 personnes ont effectué des travaux volontaires sur le territoire du Parc (223 en 2017), représentant un total impressionnant de 882 journées de travail (752 un an auparavant).

de 6 entreprises, 24 classes d'école et d'une association. Les chantiers nature, menés par le Parc Chasseral depuis maintenant cinq ans, allient plusieurs éléments: réalisation d'un entretien en faveur de la nature, du paysage ou du patrimoine, sensibilisation concrète à l'environnement et expérience de groupe.

Cette année, les principaux secteurs concernés par les travaux ont été Mont-Soleil, avec trois chantiers menés, Val-de-Ruz (Cernier, Le Pâquier), avec une dizaine de groupes actifs dans des plantations de haies, de bosquets ou l'entretien de sentiers pédestres. Des chantiers ont aussi été menés à Lignièrès, Mont-Tramelan et aux Prés-d'Orvin.

Pour boucler cette année 2018, deux classes de Chévard et de La Chaux-de-Fonds vont encore participer à une plantation de vergers dans la première moitié de novembre, avec 28 arbres à planter au total à Cernier et au Pâquier.

Pour 2019, le Parc Chasseral entend poursuivre les actions menées dans le cadre de ces chantiers nature, en diversifiant davantage encore l'offre d'actions proposées et en travaillant plus encore avec les associations locales et régionales, sans lesquelles aucune de ces actions ne serait possible. Ce sont elles qui mettent leurs compétences et leurs collaborateurs à disposition pour accompagner ces groupes professionnellement.

MULTIMONDO

4e conférence spécialisée

«le rôle de la société civile dans l'intégration sociale (d/f)»

Cette conférence vise à mettre en évidence les possibilités et les limites de la société civile pour favoriser l'intégration sociale. Vous pourrez vous pencher sur des exemples pratiques de communes et d'associations.

ressées et développer des possibilités concrètes pour soutenir activement l'intégration sociale au sein de la société civile.

Vous trouverez plus de détails et l'inscription en ligne sur notre site internet: www.multimondo.ch/conference/?lang=fr

Lieu: Maison Farel Quai du haut 12, 2502 Bienne

Jeudi 22 novembre de 14h à 17h30

Coût: 75 fr. (50 fr. pour les membres de MULTIMONDO)

Le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 16 novembre

Contact: info@multimondo.ch 032 322 50 20

TAVANNES

Nez Rouge cherche chauffeurs

Depuis plus d'un quart de siècle, une opération «Nez Rouge» est proposée dans le Jura bernois durant la période des fêtes de fin d'année. Elle consiste à ramener le chauffeur d'un véhicule et ses accompagnants à domicile dans sa propre voiture en toute sécurité.

Pour que le service «Nez Rouge Jura bernois» fonctionne, il faut une vingtaine de bénévoles, chauffeurs (ayant le permis depuis une année), accompagnants ou téléphonistes chaque soir (jusqu'à 55 lors des soirées de Saint-Sylvestre et du jour de l'an).

C'est pourquoi les responsables de l'opération sont à la recherche de personnes acceptant d'être bénévoles une, deux soirées ou plus. Nous cherchons également des personnes qui souhaiteraient s'investir comme téléphoniste durant quelques soirées lors de cette année.

personnes qui souhaiteraient s'investir comme téléphoniste durant quelques soirées lors de cette année. Venez donc participer à la séance d'information et de planification qui aura lieu le lundi 5 novembre à 20h au restaurant du Central à Tavannes. Une brève présentation de Nez Rouge vous sera faite à cette occasion. Vous aurez aussi la possibilité de vous inscrire à l'une ou l'autre des soirées et ainsi faire connaissance des personnes qui s'occupent de l'organisation de l'opération 2018-2019.

Renseignements et inscriptions: Nathalie Wälti, 078 618 68 04 benevoles@nezrougejurabernois.ch www.nezrouge-jurabernois.ch rubrique «bénévoles»

L'antenne «Nez Rouge» du Jura bernois est située à Tavannes dans les bâtiments de la Pimpinière. Les dates d'ouverture de l'antenne cette année seront les suivantes:

- Les vendredis 30 novembre, 7 et 14 décembre de 22h à 4h
Les samedis 1er, 8 et 15 décembre de 22h à 4h
Du vendredi 21 décembre au dimanche 30 décembre de 22h à 4h
Dimanche 25 décembre, ouverture de 16h à 4h non-stop
Samedi 31 décembre de 22h à 6h
Dimanche 1er janvier 2019 de 22h à 5h

AGENDA

EXPOSITIONS

Le Transsibérien, expo de photographies de Xavier Voirol, du 2 août au 4 janvier, 9h-19h, 7 jours sur 7, à La Roseraie à St-Imier, entrée libre

Meristem, exposition de Victoria Suppan, peintures, dessins et cabinet de curiosité, Espace Noir, Saint-Imier jusqu'au 4 novembre, mardi-dimanche, de 10h à 22h

Œuvres récentes d'Hans-Jörg Moring jusqu'au 24 novembre aux cimaises de la galerie Résidence au Lac, Bienne, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h

VENDREDI 2 NOVEMBRE

- Festival Les Transphoniques, St-Imier
Bourse vêtements et jouets, 16h30-19h, Maison de Paroisse, Tramelan
Match au loto de la FSG, 20h, salle polyvalente de Cortébert
Jean-Jacques Ellimac, 19h, Espace Noir, Saint-Imier

SAMEDI 3 NOVEMBRE

- Loto de la société de tir de Plagne, dès 15h, bâtiment communal Plagne
Festival Les Transphoniques, St-Imier
Contes en allemand, 18h, Le Toit des Saltimbanques, Courtelary
Repas-concert en faveur de Voix Libres, organisé par Narnia, avec ou sans repas, repas à 19h30 et concert à 21h, halle de gym, Orvin
Halloween des vétérans du FC Sonvillier, dès 18h, salle communale de Sonvillier
Soirée théâtrale et folklorique, chœur mixte Anemone, dès 18h15, salle de la Marelle, Tramelan
Portes ouvertes de la salle d'escalade de l'Erguël, dès 13h30, au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary, pour plus d'informations, Luan Gaümann: 079 735 11 96
Gala de danse, dès 12h à la halle de gymnastique de Villeret

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

- Couscous pour tous, petite salle de la halle polyvalente de Cormoret, dès 11h
Salairé de la Suze, dernière date fixe de la saison, 14h15

LUNDI 5 NOVEMBRE

Corgémont, séance d'information communale, 20h, salle des spectacles

MERCREDI 7 NOVEMBRE

- Visite guidée de la Fondation Digger, 15h, Tavannes
Né pour lire, donner le goût de la lecture et de la découverte aux 0-4 ans, 9h30, CIP, Tramelan

JEUDI 8 NOVEMBRE

Conférence: Lac de Bienne: poissons - hommes - nature, 19h45, CIP Tramelan

VENDREDI 9 NOVEMBRE

- La nuit du conte Hänsel et Gretel, 17h, CIP, Tramelan
La nuit du conte à Péry-La Heutte avec Charles Ridore, conteur fribourgeois originaire de Haïti, 20h à la Bibliothèque de Péry
La nuit du conte avec Jean-François Coppel à Cormoret, rendez-vous à la place de l'école à 18h30

SAMEDI 10 NOVEMBRE

- Hugues Aufray en concert à la salle des fêtes de Reconvilier à 20h
La course du premier mai, spectacle théâtral, 20h30, CIP Tramelan
«Cendrillon», une pièce présentée par la troupe de la Clef, 20h30, salle de spectacles, Corgémont
Festival de soupes au Magasin du Monde, Corgémont, dès 11h
Soirée gymnique de la FSG de Saint-Imier, 20h

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

«Cendrillon», une pièce présentée par la troupe de la Clef, 17h, salle de spectacles, Corgémont

MARDI 13 NOVEMBRE

Film-conférence, Cinématographe Tramelan, 20h

MERCREDI 14 NOVEMBRE

Contes par Arome rouge, Le Toit des Saltimbanques, Courtelary de 4 à 8 ans, entrée libre

JEUDI 15 NOVEMBRE

- Vauffelin, ancienne école, Les récrés du jeudi, ateliers de 14h à 16h
Lecture musicale avec Jean-Pierre Rochat, 20h, CIP Tramelan

VENDREDI 16 NOVEMBRE

Portes ouvertes au ceff à Saint-Imier et Tramelan, de 15h30 à 20h30, avec séance d'information à 17h30

SAMEDI 17 NOVEMBRE

- Souper de soutien à l'US Villeret, halle de gymnastique de Villeret, inscr. et infos au 079 367 53 39
Tournoi de Mario Kart 8 Deluxe, Cinématographe Tramelan, de 9h à 17h30

MERCREDI 21 NOVEMBRE

Pro Senectute, visite de l'entreprise Camille Bloch à Courtelary, rendez-vous à 13h15 à l'entrée

JEUDI 22 NOVEMBRE

- Café-parent, CIP Tramelan, 19h30-21h: Parlons d'argent en famille
Débat aperiCIP, Choisir son alimentation, 11h30, CIP Tramelan

SAMEDI 24 NOVEMBRE

- Repas-vente des Petites Familles, 10h à 15h, Pont-du-Moulin, Bienne
Concert de l'Ensemble instrumental de La Neuveville, organisé par le groupe d'animation Agora, de Tramelan, à 20h à l'église réformée de Tramelan

JEUDI 29 NOVEMBRE

Vauffelin, ancienne école, Les récrés du jeudi après-midi, jeux et autres de 14h à 16h

VENDREDI 30 NOVEMBRE

- Nul Bar Ailleurs, Last Friday Bar dès 19h, ancien stand de tir à Vauffelin
Après-midi lecture et gourmandise, 16h à 18h, Bibliothèque de Sonvillier

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

Exposition de caisses à savon, animations diverses, restauration, de 10h à 17h, CIP, Tramelan

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Exposition de caisses à savon, animations diverses, restauration, de 10h à 17h, CIP, Tramelan

ACTION PAQUETS DE NOËL 2018

Offrez un peu de joie à Noël!

Plus de cent mille enfants et adultes vivant dans la pauvreté ont eu le bonheur de recevoir un paquet de Noël venant de Suisse l'année dernière. L'Action Paquets de Noël 2018 sera une nouvelle fois porteuse d'espoir pour l'Europe de l'Est. Nous vous encourageons à y apporter votre contribution!

Emballage: Prière d'utiliser un carton solide que vous emballerez dans du papier cadeau. Mettez sur les paquets un autocollant «enfant» ou «adulte» (à disposition sur les lieux de collecte).

Adultes

- farine (1 kg)
riz (1 kg)
sucre (1 kg)
pâte alimentaire (1 kg)
chocolat
biscuits
café (moulu ou en poudre)
thé
brosse à dents (emballage original)
dentifrice
savon (emballé dans de l'aluminium)
shampooing (bouchon scotché)
papier à lettres
stylos
éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe

Enfants

- chocolat
biscuits, bonbons, etc.
brosse à dents (emballage original)
dentifrice
savon (emballé dans de l'aluminium)
shampooing (bouchon scotché)
2 cahiers ou blocs-notes
stylos
crayons
gomme
crayons de couleur ou feutres
2-3 jouets (puzzle, balle, bulles de savon, peluche, petite voiture, etc. Choisissez des jouets qui conviennent aussi bien à des filles qu'à des garçons de 4 à 16 ans!)
éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe

Veillez apporter votre paquet de Noël recouvert d'un papier d'emballage supplémentaire chez Heinz et Marianne Zimmermann, à la rue Principale 17 à Courtelary (032 944 17 62) le 9 ou le 10 novembre. Attention: veuillez mettre tous les produits de la liste dans les paquets, merci. C'est l'unique façon pour que les paquets passent la douane sans problème et cela garantit une distribution simple et équitable. Ne mettez ni viande, ni médicaments, ni articles périmés ou entamés. Les aliments doivent pouvoir être consommés encore six mois après notre action.

Collecte des paquets et des habits en bon état (dans des sacs à poubelle noirs)

Les 9 et 10 novembre chez Heinz et Marianne Zimmermann Rue Principale 17, 2612 Cormoret, 032 944 17 62

www.paquetsdenoel.ch



CONCOURS PHOTO PRO NATURA**Les photos primées montrent la « faune sauvage en migration »**

Les animaux sauvages sont souvent en déplacement: ils migrent entre leurs habitats d'été et d'hiver, vers leurs sites de reproduction, entre les lieux où ils dorment et ceux où ils se nourrissent. Ce besoin vital de mouvement était le thème du concours photo de Pro Natura « Faune sauvage en migration ».

Des images saisissantes nous sont parvenues dans les trois catégories, « Grande faune indigène en migration », « Petite faune indigène en migration » et « Corridors faunistiques », ainsi que dans la catégorie supplémentaire « Prix du public ».

Les meilleures photos ont été présentées par Pro Natura le dimanche 28 octobre au festival « Wintereinklang », au centre d'accueil du Wildnispark Zurich de Sihlwald.



1^{er} prix « Grande faune indigène »: Ueli Stahel, 8524 Uesslingen. Cerf dans la neige poudreuse, Parc Ela GR'

Pas de survie sans mobilité

Afin que la faune sauvage puisse traverser les routes et les voies ferrées en toute sécurité, des ponts ou des passages souterrains à faune s'avèrent nécessaires, ainsi qu'une bonne mise en réseau avec les paysages naturels environnants. Or il y a toujours plus de routes et de voies ferrées qui morcellent les chemins empruntés par les animaux. Selon une enquête réalisée en 2001 par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), bien plus de la moitié des corridors faunistiques interrégionaux enregistrés étaient endommagés ou totalement coupés. Depuis, la situation ne s'est guère améliorée.

L'OFEV enregistre chaque année 20 000 accidents mortels d'animaux sauvages.

Ce chiffre concerne uniquement les grands mammifères et ne tient pas compte, notamment, des amphibiens qui sont particulièrement menacés lors de leur migration.

Avec sa campagne « Voie libre pour la faune sauvage! », Pro Natura réclame un rétablissement des corridors faunistiques interrompus et la sauvegarde des corridors existants.

VOTATIONS CANTONALES DU 25 NOVEMBRE 2018**Positions socialistes****NON à une réforme fiscale dangereuse et injuste**

La Parti socialiste du Jura bernois prie instamment les électrices et électeurs de rejeter massivement la révision de la loi sur les impôts telle que présentée par la majorité bourgeoise du Grand Conseil. En effet, cette loi entraînerait des pertes de plus de 100 millions de francs pour le canton de Berne et de plus de 50 millions pour les communes. Les bénéficiaires? Les seules grandes entreprises dont le bénéfice dépasse 63 000 francs. Les perdants? Les habitantes et habitants de ce canton, qui devront subir une fois encore des trains d'économies dans des secteurs-clés comme la formation, les transports ou la santé.

L'attractivité du canton de Berne ne dépend que très partiellement de sa fiscalité. La formation de sa main d'œuvre, la qualité de ses infrastructures, l'efficacité de son administration, le cadre de vie qu'il offre, son bilinguisme vivant sont des atouts bien plus porteurs.

Contrairement aux députés PLR et UDC qui votent les baisses d'impôts injustes à Berne pour se livrer ensuite à des protestations enflammées face aux mesures d'économie qui touchent leur clientèle, le Parti socialiste fait le choix de la cohérence et de la justice sociale, soucieux qu'il est de permettre au canton de Berne de jouer pleinement ses atouts et d'investir dans son avenir.

OUI au crédit en faveur de l'encadrement de requérants d'asile mineurs non accompagnés

Une fois encore, l'UDC s'en prend par voie de référendum à un crédit destiné à l'accompagnement et à l'hébergement des requérants d'asile mineurs non accompagnés. Bien évidemment, elle ne propose aucune alternative. Pire: en cas de

rejet du crédit, c'est la solution actuelle, plus chère, qui continuerait à prévaloir!

Ces très jeunes personnes ont souvent été confrontées à de véritables tragédies et ont derrière elles des parcours faits de violence et de déchirements. Leur accueil et leur intégration sont des tâches qui incombent aux cantons. Ce crédit doit donc être accepté.

NON à l'initiative de l'UDC contre les droits humains

La Suisse est la patrie de la Croix-Rouge, elle est la dépositaire des Conventions de Genève. Elle peut et doit, à ce titre, faire entendre la voix du droit international, du droit qui partout sur Terre protège l'humanité qui souffre. C'est sans doute l'une des missions les plus nobles de notre pays, l'une de celles qui font qu'il jouit partout dans le monde d'un large respect.

Qu'on ne s'y trompe pas: le but de l'UDC est bien de remettre en cause le caractère universel des libertés et des droits fondamentaux. Elle entend ainsi imposer en Suisse des dispositions législatives contraires au droit international, dispositions qui obligeront la Suisse à dénoncer des conventions qu'elle a parfois elle-même initiées, des conventions auxquelles ne sauraient se soustraire les Etats qui se réclament de la démocratie. Car la démocratie implique non seulement des élections et des votations libres, mais aussi un pouvoir judiciaire veillant à la conformité des décisions populaires avec les libertés et les droits fondamentaux.

L'initiative ne remet pas seulement en question le rôle et l'aura de la Suisse dans le monde. La Suisse se retrouverait dans le camp des Poutine, des Erdogan, des Trump qui s'assessent allègrement sur le droit au nom de la souveraineté nationale. Plus

grave encore: c'est bien aux fondements même de la démocratie telle que l'avaient pensée les Lumières qu'elle s'en prend. A ce titre, elle doit être rejetée énergiquement.

NON à l'espionnage des assurés!

Personne ne conteste la nécessité d'une gestion rigoureuse des assurances sociales. Personne ne nie que les abus, lorsqu'ils existent, doivent être sanctionnés.

Mais la loi qui nous est soumise le 25 novembre prochain dépasse les bornes. Adoptée selon une procédure bien peu démocratique dont même certains représentants bourgeois avaient honte, elle est le reflet de l'immense influence du lobby des caisses-maladie au Parlement.

Les espions des assurances disposeraient en effet d'instruments et de privilèges dont ne jouit pas même la police dans sa lutte contre le terrorisme. Ils seraient autorisés à user de moyens intrusifs parfaitement excessifs. De plus, les quelques garde-fous (obligation de détruire les données recueillies lorsque aucun soupçon ne peut être confirmé) ne sont étayés d'aucun contrôle des pouvoirs politiques.

Quand on se rappelle que plus de 3 milliards de francs ont été soustraits au fisc bernois par simple évasion fiscale et que ces gens bénéficient de l'impunité, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a dans ce pays deux poids et deux mesures: suivant que vous serez riches et puissants ou pauvres et misérables...

OUI à l'initiative pour les cornes à vaches

Même si plusieurs délégués regrettent qu'une telle question doive être réglée par voie constitutionnelle, le PSJB propose d'accepter cette initiative. | *parti socialiste du Jura bernois*

CROIX-ROUGE SUISSE**Enfin, du temps pour souffler**

Charles Gerber veille sur sa femme Rosemarie, comme 250 000 personnes en Suisse qui s'occupent d'un proche dépendant. Ce soutien permanent permet à la personne dépendante de continuer à mener une vie aussi normale que possible. La Croix-Rouge suisse (CRS) propose des solutions personnalisées, afin de soulager les proches aidants et éviter leur surmenage.

En 2012, on découvre à Rosemarie Gerber une tumeur maligne au cerveau. Une intervention chirurgicale risquée s'impose. La patiente en sort hémiplegique et présente des troubles du langage et des facultés cognitives réduites. Le choc est énorme pour le couple: « C'est toute notre vie qui a été bouleversée, sur le plan aussi bien privé que professionnel. »

Charles Gerber réorganise leur existence pour répondre aux besoins de son épouse. Leurs activités et leur vie sociale se réduisent comme une peau de chagrin.

Un soutien bienvenu

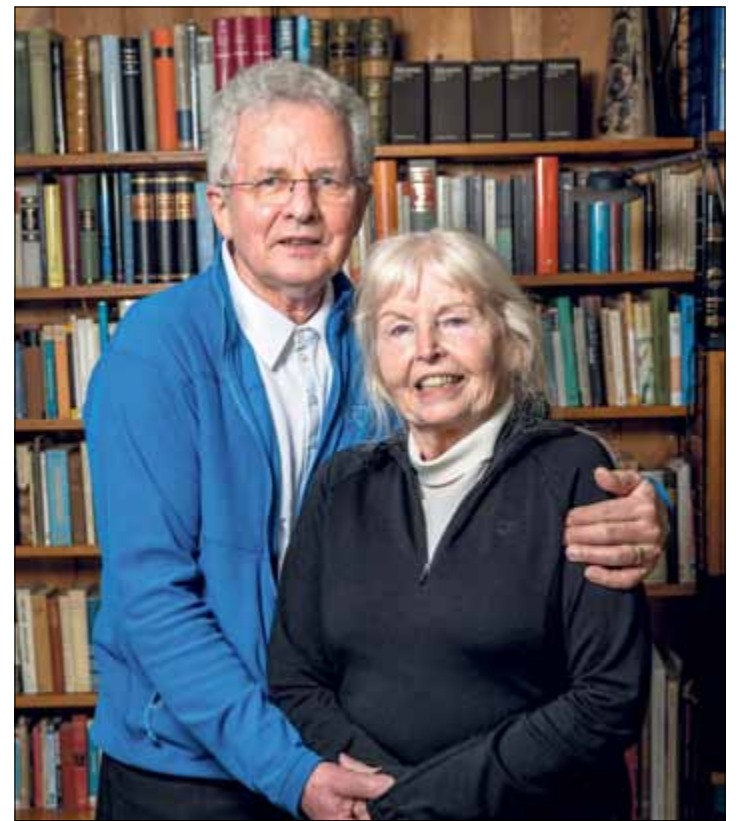
Se rendant compte qu'il ne peut plus assumer seul la dépendance de sa femme, Charles Gerber cherche un soutien. On l'oriente vers la Croix-Rouge et son service d'aide aux proches aidants. Dès lors, une assistante de santé CRS vient régulièrement soutenir son épouse. Elles cuisinent, font des exercices d'écriture et de mémoire, rangent le linge, etc. Une aide bienvenue pour le couple. « Je suis soulagé que mon mari puisse entreprendre des activités et disposer de son temps libre », confie Rosemarie Gerber. Quant à lui, il peut enfin respirer et pratiquer son passe-temps favori, l'escalade: « Je peux partir l'esprit tranquille, car je sais ma femme entre de bonnes mains. »

Retour à la vie normale

L'état de santé de Rosemarie Gerber s'est bien amélioré. Elle parle de nouveau normalement, se lève seule de sa chaise roulante, fait même quelques pas sans canne et arrive à écrire. Autant de gestes inimaginables après l'opération. Les époux sont convaincus que l'aide four-

nie par la CRS est indispensable à l'harmonie de leur couple et à leur bonheur. | *CRS Canton de Berne, région Jura bernois*

Si vous souhaitez de l'aide ou des renseignements, contactez-nous au 032 489 10 03 ou info@croix-rouge-jurabernois.ch



Proches aidants, service de relève: la CRS soulage les proches aidants en les déchargeant de l'accompagnement ou de la surveillance de leur parent âgé et/ou malade. (Copyright: CRS, Remo Nägeli)

Qu'est-ce qu'un « proche aidant » ?

Un parent s'occupant d'un proche atteint de maladie physique ou psychique. Une personne prenant soin de son conjoint dans les tâches quotidiennes en raison d'un problème social ou de santé. Le proche aidant effectue un travail remarquable en continu et, ce faisant, arrive parfois aux limites de ses capacités. Le proche aidant est sollicité continuellement et a des risques élevés de tomber lui-même malade en raison d'épuisement.

www.proche-aidant.ch

CLUB DE PATINAGE TRAMELAN

Un début de saison réussi

La première coupe de la saison, la « Dreiländer-Cup », a eu lieu le dimanche 28 octobre à Laufen. Un concours très positif pour les Tramelotes, selon les dires de l'entraîneuse Sabine Zeller. En effet, la première place est revenue à Catalina Gerber. Sara Scheurer a obtenu la sixième place, Maria Andrade la septième place et Cemre Saveren la dixième place, toutes dans la catégorie youngster, sur un ensemble de douze patineuses. Dans la catégorie Interbronze, Sina Blaich a obtenu la troisième position.



De gauche à droite :

Interbronze:
Sina Blaich, 3°

Youngster:
Catalina Gerber, 1°
Sara Scheurer, 6°
Maria Andrade, 7°
Cemre Saveren, 10°

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Huit buts douloureux

Le score est sans appel, certes (0-8), mais que faire contre d'anciens pensionnaires de 3° ligue ? En encaisser le moins possible avec un minimum de pénalités!

Dix joueurs et un gardien pour tenir tête à une équipe fribourgeoise qui n'a encaissé que quatre buts en trois matchs c'est un peu léger, mais il y a une épidémie de blessés du genou grâce au Skater hockey qui sévit au HC Reuchenette. Les gars de Bohnen ont bien défendu leur gardien Hervé dans le premier tiers, ils n'ont encaissé que trois buts et pas de pénalités.

Par contre dans le deuxième tiers, nous avons bien vu que Gurmels avait une classe supérieure au niveau du jeu de puissance et de passes. Hervé a réussi quelques parades mais a tout de même encaissé cinq buts contre lesquels ses défenseurs n'ont rien pu faire

et toujours pas de pénalités. Le moral était dans les chaussettes au moment du deuxième thé.

Dans le dernier tiers, les gars de Bohnen ont tout donné pour défendre Hervé et n'ont encaissé aucun but, malgré deux situations en infériorité numérique. Pénalités: 4x2 minutes pour Reuchenette et 2x2 minutes pour Gurmels.

Espérons que la revanche à Guin soit au bénéfice des Pérysans.

Pour le prochain match, le HC Reuchenette se rendra dans la nouvelle Clientis Arena de Saint-Imier pour un derby contre le Plateau de Diesse. Au plaisir de vous voir tout prochainement. | vv

Reuchenette – Gurmels 0-8

Dimanche 4 novembre
17 h, Clientis Arena:
CP Plateau de Diesse – Reuchenette

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Elles ont brisé la glace lors de l'inauguration

Elisa Marcuzzi, Joy Dandin et Anaé Schluép ont eu l'honneur de représenter le CPSI lors de l'inauguration de la Clientis Arena le 27 octobre. Après avoir distribué le ruban rouge aux maires des communes exploitant la patinoire pour qu'ils le coupent, elles ont présenté leur programme pendant l'apéritif de bienvenue. Merci à ces trois jeunes et talentueuses patineuses qui ont retrouvé avec joie et enthousiasme leur glace et leur cadre habituel d'entraînement. Le CPSI propose aux enfants de trois à douze ans des cours gratuits de découverte du patinage ce vendredi 2 novembre ainsi que le 9 novembre de 15h45 à 16h30 et le lundi 5 novembre de 15h30 à 16h30. Les patins sont mis gracieusement à disposition pour ces occasions. Les entraîneurs et monitrices proposent aux jeunes intéressés des parcours ludiques et motivants.



De gauche à droite: Anaé Schluép, Joy Dandin et Elisa Marcuzzi

HOCKEY CLUB TRAMELAN

L'équipe reste sur sa lancée et confirme sa motivation

Après son déplacement dans le Val-de-Travers et sa belle victoire face au CP Fleurier, le HC Tramelan recevait samedi passé l'équipe fribourgeoise du HC Le Mouret. Immédiatement, les hommes de l'entraîneur Bergeron ont démontré qu'il allait être le patron lors de cette rencontre en surprenant l'équipe adverse dès le premier tiers avec quatre buts inscrits. Dès lors, fort de cet avantage, l'équipe du lieu a contrôlé le jeu sans trop se relâcher et a augmenté son avantage alors que le HC Mouret a inscrit son premier but dans la deuxième période. La rencontre était alors un peu plus équilibrée avec des Tramelots plus relâchés mais sûrs de leur affaire et des Fribourgeois qui reprenaient leur souffle. En effet, les visiteurs ont réussi à tenir tête à l'équipe locale avec quatre réussites contre trois dans le tiers ultime.

Une suite de championnat intéressante

Cette partie confirme le bel état d'esprit qui s'est instauré

cette saison dans cette formation du HCT. L'entraîneur a su construire une belle équipe avec un savant mélange de jeunes et de joueurs expérimentés, ceci en utilisant quatre blocs. Le public apprécie cet état d'esprit et se réjouit d'assister à des rencontres intéressantes avec la suite du championnat. En ce moment, le HC Tramelan occupe le premier rang du groupe 1 de deuxième ligue Ouest avec six matches et 17 points, à égalité avec le HC Sarine, son prochain adversaire. Voilà un bon bout de temps que l'on n'avait vu une situation équivalente! C'est sans doute une rencontre très serrée et intéressante qui aura lieu ce samedi à Fribourg.

Troisième ligue, équipe féminine, juniors et Moskitos

En troisième ligue, les Tramelots ont perdu leur rencontre face à l'équipe de Franches-Montagnes et occupent actuellement le 7° rang avec sept points. Ils

recevront samedi soir le HC Val-de-Ruz. L'équipe féminine du HCT continue sur sa lancée avec une large victoire face à l'équipe de La Chaux-de-Fonds, confortant son 1er rang du groupe avec onze points. Bravo! Les Juniors Top ont battu l'équipe de Meyrin et se classent au second rang avec seize points. Ils recevront Genève-Servette dimanche en fin d'après-midi. Enfin, les Moskitos A ont essuyé une défaite à Saint-Imier avant de se rendre samedi à Fribourg pour affronter l'équipe des Griffons.

2° I. Fleurier – Tramelan 3-4
2° I. Tramelan – Le Mouret 9-5
3° I. Franches-M. III – Tramelan II 5-2
SWHL-C Tra. Ladies – Chx-de-Fds F. 11-2
Juniors Top Tramelan – Meyrin 6-3
Moskitos A St-Imier – Tramelan 10-3

Samedi 3 novembre
2° I. 20 h: Sarine – Tramelan
3° I. 19 h 45: Tramelan II – Val-de-Ruz
Mosk. A 12 h: Griffons /cpg – Tramelan

Dimanche 4 novembre
JTop 17 h: Tramelan – Genève-Servette

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Les joueurs ont déçu le public

Le hasard du calendrier a voulu que pour la journée inaugurale de la Clientis Arena, c'est un derby très régional qui a animé la fin des festivités. De quoi rêver d'une confrontation qui devait déchaîner les passions. Le public a répondu présent, d'une part pour découvrir la Clientis Arena et d'autre part pour assister à une rencontre qui s'annonçait pétillante. Les hommes de Fabrice Dessarzin ont été les premiers, voire les seuls à assurer le spectacle, tant les Imériens ont curieusement été absents ou paralysés. Thomas Hentzi, le portier des Franc-Montagnards a en fait passé une soirée bien tranquille car les visiteurs ont fait le gros du spectacle. Avec trois réussites après la première période, l'issue de la rencontre était déjà dessinée. « Je n'étais pas satisfait de notre dernière sortie indépendamment de notre succès (5-0 face à Chablais-Valais). J'ai demandé une autre réaction à mes gars, ils ont fait le job. Mais il faut savoir que Saint-Imier est une bonne équipe, elle n'a pas pu se préparer comme un club le mérite. Je préfère avoir joué

contre Saint-Imier maintenant plutôt que dans deux semaines», analysait le coach des Jurasiens au terme de la rencontre. Du côté de Saint-Imier c'est la grimace qui contrastait avec la joie de l'inauguration d'une patinoire rénovée. Pascal Stengel, l'ancien capitaine des jaunes et noirs, avait des mots fermes vis-à-vis des siens. « Notre équipe n'a pas le rendement escompté. Ce soir, pas un seul joueur n'est sorti du lot. C'est navrant. Nous ne savons pas marquer, c'est inquiétant. » Un naufrage collectif donc.

L'école de hockey s'invite au Swiss Ice Hockey Day

Des essais dans le cadre de l'école de hockey seront organisés le samedi 24 novembre prochain. Mais également le dimanche 4 novembre à 13h30 dans le cadre du Swiss Ice Hockey Day, ouvert à toutes et à tous. La participation est gratuite. Des équipements seront à disposition, mais il est conseillé de se munir de patins, casque (hockey, ski ou vélo) ainsi que de gants. Pour de plus amples informations, vous pouvez

joindre Pascal Stengel au 079 794 28 24 ou tout autre membre du comité, à consulter sur le site du HC Saint-Imier, www.sainti-bats.com | gde

St-Imier I – Franches-Montagnes 0-7
St-Imier II – Les Enfers-Mtfaucou 3-5
JA St-Imier – Yverdon-les-Bains 3-2
Filles St-Imier – Neuch. Academy 8-0
Nov. A Delémont-Vallée – St-Imier 6-1
Minis A St-Imier – Vallée-de-Joux 7-5
Moskitos A St-Imier – Tramelan 10-3

Samedi 3 novembre
Novices A 12 h: Saint-Imier – Fleurier
Filles 13 h 45: Ajoie-Panthers – St-I
Mosk. A 14 h 30: Delémont-Vallée – St-I
17 h 15: Saint-Imier II – Le Locle
20 h 15: Meyrin – Saint-Imier I

Dimanche 4 novembre
Minis A 17 h 30: Delémont-Vallée – St-I

Mercredi 7 novembre
Coupe suisse 20 h 15:
Franches-Montagnes II – Saint-Imier I

Avis important

L'initiation pour l'école de hockey prévue le samedi 10 novembre est annulée.

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Un week-end parfait

Le week-end dernier, toutes les équipes du VBC La Suze se sont imposées!

La D2b a montré le chemin en gagnant par 3-1 contre VEBB; un très beau moment, puisqu'elle remportait là sa première victoire dans la plus haute catégorie régionale.

Deux cartons

Dans cette même catégorie, la D2 a pour sa part pris sa revanche sur Delémont, en s'imposant par 3-1 également. En effet, après avoir été éliminées au troisième tour de Coupe suisse par cette même équipe, les Imériennes ont su trouver les ressources et les ajustements nécessaires pour cueillir un quatrième succès en quatre matchs de championnat!

La H2 s'est également rendue dans le Jura puisqu'elle rencontrait chez elle l'équipe de Courtételle, promue cette année aussi en deuxième ligue. La bataille acharnée que nous proposaient généralement ces deux équipes n'a pas eu lieu cette fois-ci, tant les Imériennes ont maîtrisé leur sujet, pour s'imposer par 3-0 en 52 minutes!

En 5^e ligue féminine, l'équipe du VBC La Suze a confirmé sa place de leader en s'imposant par 3-2 contre Porrentruy; la rencontre avait pourtant mal débuté, puisque les Erguéliennes se sont trouvées



Tous à Corgémont

A noter que ce premier week-end de novembre aura lieu le traditionnel tournoi mini, à la halle de La Combe à Corgémont. Venez donc nombreux, pour encourager les jeunes espoirs du VBC La Suze, tout en vous restaurant sur place.

menées par deux sets à rien, avant de retourner la vapeur.

La D4 continue sur sa lancée en s'imposant 3-0 contre GS Porrentruy!

Grande satisfaction au niveau du mouvement juniors également, puisque les filles de M15 et de M17 ont gagné elles aussi leurs matchs respectifs. | vp

VBC TRAMELAN

D 3^e l. Tramelan - Courfaivre 3-1
D M19 Glovelier - Tramelan 0-3
D 3^e l. Porrentruy - Tramelan 1-3

Vendredi 2 novembre

D M19 18h45, CIP: Tramelan - Péry
H 3^e l. 20h45, CIP: Tram. - Val Terbi L

Samedi 3 novembre

H 3^e l. ESMA 16h: BMV 92 - Tram.

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Une moitié de match aurait suffi à la victoire

Une mi-temps aura suffi à Saint-Imier pour s'imposer face à un adversaire direct dans le milieu du classement. Trois réussites obtenues avant le thé et les visiteurs avaient déjà fait un bon bout du chemin devant leur permettre de prendre leurs distances face à Audax-Friul. Les Imériens restent donc dans la première moitié du classement à seulement trois points des leaders que sont Fleurier et Béroche-Gorgier. Lors de la dernière rencontre avant la pause hivernale, ils attendent de pied ferme Etoile-Sporting, à l'avant-dernière place du classement. Une rencontre qui devrait donc donner de quoi engranger encore des points. Mais en football, rien n'est jamais acquis sans sérieux et application.

La seconde fait trébucher le leader

Un début de rencontre tonifiant au détriment du leader Helvetia Neuchâtel (4-1 à la pause) a eu pour effet de resserrer les positions en haut du classement. Les Erguéliens y occupent désormais la troisième place avec quatre longueurs de retard sur leur adversaire du jour. Que du bonheur donc pour Emir Omerbegovic et les siens qui, par deux fois, ont salé l'addition au grand dam

des Neuchâtelois qui ne s'attendaient sans doute pas à cette défaite.

Une pluie de buts

Les filets ont tremblé à soixante-sept reprises en quatre matches, on ne s'est pas ennuyé dans le Team Erguël en fin de semaine passée. Ils n'ont pourtant pas toujours été en faveur des jeunes jaunes et noirs. Il y a eu des portes largement ouvertes de part et d'autre, de quoi assurer un spectacle où toutes les formations ne sont pas sorties avec fierté. Mais ainsi va le sport: il y a des perdants et des gagnants, ça ne s'arrête jamais. Il s'agit de toujours apprendre à travailler pour inverser le cours des choses mais surtout, ne jamais se décourager. | gde

Audax-Friul - Saint-Imier I 0-3
Saint-Imier II - Helvetia 6-2
JD Erguël St-Imier III - Le Parc II 1-33
JD Erg. St-I - Neuch. Xamax FCS I 2-4
JC La Sagne - Erguël St-Imier II 14-1
JC Erguël Saint-Imier I - Floria 12-0

Samedi 3 novembre

JD 10h: BBC Béroche - Erg. St-Imier II
JD 10h30: AS Vallée - Erg. St-Imier III
JC 14h: Erguël St-Imier II - Hauterive II
JC 14h: Deportivo - Erguël St-Imier I

Dimanche 4 novembre

15h: Saint-Imier I - Etoile Sporting

ARMES RÉUNIES COURTELARY

Des résultats encourageants pour la société

Notre traditionnel tir de clôture s'est déroulé le samedi 20 octobre. Le matin, le brouillard était présent, nos tireurs ont donc dû patienter. Cette année, il y avait trois cibles au menu. Cible Don (5 meilleures passes de 2 coups A100), Cible Roi du tir (12 coups A10) et Cible Junior (5 coups A5).

A la cible Don, c'est notre caissière Corinne Etique qui l'emporte avec un beau total de 941 pts. A la cible roi du tir, c'est Fabienne Todeschini qui l'emporte avec 112 pts. Elle gagne également le challenge général. Pour sa première année dans notre société, elle a fait très fort. A la cible junior, ce fut une très belle bataille entre les enfants Bassard. Finalement, c'est Coraly qui l'emporte sur son frère Gregory. A noter que les deux tireurs ont réalisé le maximum de points.

Classement cible Don

1. Etique Corinne 941, 2. Todeschini John 926, 3. Todeschini Fabienne 909, 4. Batsch Christophe 904, 5. Cudré-Mauroux Robert 903, 6. Delalay Michel 891, 7. Etique Jean-Pierre 879, 8. Bassard Coraly 875, 9. Mathez Henri 873, 10. Montanaro-Spring Joëlle 864, 11. Montanaro Jordan 851, 12. Montanaro Ophélie 842, 13. Gyger Patrick 832, 14. Cudré-Mauroux Claude 822, 15. Cudré-Mauroux Thibaut 821, 16. Page Nicolas 811, 17. Montanaro Dimitri 806, 18. Gavino Esteban 802, 19. Cudré-Mauroux Colin 796, 20. Bourquin Christian 749, 21. Delalay Maria 745, 22. Page Jeremy 741, 23. Bassard Gregory 715, 24. Poulin Ewan 666, 25. Brand Théo 656, 26. Mühlethaler Cendrine 643, HC Cudré-Mauroux Michel 910, Pierre Nicolas 902 et Bechtel Stéphane 849.

Classement cible roi du tir

1. Todeschini Fabienne 112, 2. Cudré-Mauroux Claude

111, 3. Cudré-Mauroux Colin 111, 4. Batsch Christophe 110, 5. Etique Jean-Pierre 108, 6. Montanaro Dimitri 107, 7. Todeschini John 107, 8. Page Jeremy 105, 9. Montanaro Ophélie 105, 10. Mathez Henri 104, 11. Cudré-Mauroux Thibaut 103, 12. Montanaro Jordan 102, 13. Poulin Ewan 102, 14. Etique Corinne 102, 15. Mühlethaler Cendrine 101, 16. Page Nicolas 100, 17. Bassard Gregory 100, 18. Gyger Patrick 99, 19. Bourquin Christian 98, 20. Cudré-Mauroux Robert 97, 21. Delalay Maria 97, 22. Gavino Esteban 97, 23. Montanaro-Spring Joëlle 97, 24. Brand Théo 94, 25. Bassard Gregory 87, 26. Delalay Michel 76, HC Pierre Nicolas 114, Bechtel Stéphane 112 et Cudré-Mauroux Michel 104.

Cible junior

1. Bassard Coraly 30, 2. Bassard Gregory 30, 3. Page Jeremy 29, 4. Montanaro Dimitri 29, 5. Gavino Esteban 29, 6. Bourquin Christian 29, 7. Brand Théo 29, 8. Montanaro Jordan 29, 9. Page Nicolas 28, 10. Cudré-Mauroux Thibaut 28, 11. Poulin Ewan 27, 12. Cudré-Mauroux Colin 26.

Challenge général

1. Todeschini Fabienne 435, 2. Cudré-Mauroux Colin 432, 3. Todeschini John 431, 4. Cudré-Mauroux Claude 420, 5. Montanaro Ophélie 417, 6. Etique Jean-Pierre 416, 7. Cudré-Mauroux Michel 413, 8. Poulin Ewan 410, 9. Cudré-Mauroux Thibaut 410, 10. Cudré-Mauroux Robert 408, 11. Montanaro Dimitri 407, 12. Etique Corinne 406, 13. Montanaro-Spring Joëlle 4022, 14. Page Jeremy 398, 15. Gavino Esteban 397, 16. Bechtel Stéphane 397, 17. Page Nicolas 395, 18. Pierre Nicolas 390, 19. Bassard Gregory 360.



De gauche à droite: Bassard Coraly et Gregory entourent la championne de la société Fabienne Todeschini.

Challenge jeune tireur

1. Cudré-Mauroux Colin 469, 2. Montanaro Jordan 462, 3. Cudré-Mauroux Thibaut 459, 4. Montanaro Dimitri 447, 5. Poulin Ewan 445, 6. Gavino Esteban 437, 7. Page Jeremy 427, 8. Page Nicolas 424, 9. Bassard Coraly 409, 10. Bassard Gregory 386, 11. Bourquin Christian 379, 12. Brand Théo 377.

Finale interjurassienne

Le samedi 6 octobre s'est déroulée la finale interjurassienne à Malleray. Au premier tour, notre groupe occupait la 3^e place avec 664 pts. Il était donc qualifié pour la finale réunissant les 4 meilleurs groupes. Lors de cette finale, nos tireurs ont réalisé 661 pts. Le groupe termine donc 4^e. Un grand bravo à ses tireurs. Ils feront encore mieux l'année prochaine: Todeschini John 278 pts (137+141), Todeschini 271 (138+133), Etique Corinne 263 (133+130), Etique Jean-Pierre 261 (129+132), Robert Cudré-Mauroux 252 (127+125).

Tir du Canada

1. Etique Jean-Pierre 95, 2. Poulin Ewan 94, 3. Todeschini Fabienne 94, 4. Bögli Jean 93, 5. Chopard Sydney 93, 6.

Todeschini John 90, 7. Montanaro-Spring Joëlle 90, 8. Pierre Nicolas 90, 9. Etique Corinne 88, 10. Cudré-Mauroux Michel 88, 11. Bassard Coraly 88, 12. Gyger Patrick 87, 13. Page Jeremy 87, 14. Bechtel Stéphane 86, 15. Cudré-Mauroux Robert 86, 16. Cudré-Mauroux Claude 86, 17. Cudré-Mauroux Colin 86, 18. Montanaro Dimitri 85, 19. Cudré-Mauroux Thibaut 84, 20. Montanaro Jordan 84, 21. Page Nicolas 80, 22. Delalay Michel 78, 23. Bassard Gregory 76.

Tir bernois

1. Chopard Sidney 96, 2. Poulin Ewan 93, 3. Todeschini Fabienne 92, 4. Todeschini John 91, 5. Cudré-Mauroux Robert 91, 6. Cudré-Mauroux Thibaut 91, 7. Pierre Nicolas 91, 8. Cudré-Mauroux Michel 87, 9. Montanaro Dimitri 87, 10. Cudré-Mauroux Claude 87, 11. Etique Jean-Pierre 87, 12. Montanaro-Spring Joëlle 87, 13. Gavino Esteban 85, 14. Page Nicolas 85, 15. Etique Corinne 85, 16. Bechtel Stéphane 84, 17. Gyger Patrick 81, 18. Bassard Coraly 78, 19. Bourquin Christian 77, 20. Delalay Michel 74, 21. Cudré-Mauroux Colin 73, 22. Bassard Gregory 66. | cc-m

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Une victoire malgré des conditions hivernales

Le FC Saint-Imier II (Sonvilier) a remporté une victoire importante contre le leader, le FC Helvetia NE, et revient à quatre points de celui-ci. Les locaux ont ouvert la marque sur penalty à la 10^e minute. L'adversaire a égalisé trois minutes plus tard. Avec trois buts supplémentaires marqués en l'espace de dix minutes, la suite du match s'est avérée être bien plus facile face à un adversaire résigné.

Halloween des vétérans

Samedi 3 novembre aura lieu la soirée d'Halloween «La disco

à 2 balles, le retour», à la salle communale de Sonvilier.

De 18h à 21h, une disco sirop ainsi qu'une petite restauration chaude seront proposées aux participants. Ensuite, la soirée se poursuivra sur le thème «vintage», avec décors et déguisements, jusqu'à 3h.

L'entrée sera libre et toutes les boissons seront vendues à 2 francs. Bienvenue à chacun!

St-Imier II (Sonvilier) - Helvetia NE 6-2

Samedi 3 novembre

JE 9h: Erguël Sonvilier II - Boudry II
JE 10h: Boudry I - Erguël Sonvilier I
JE 11h: Erg. Sonvi. III - Dombresson IV

SOCIÉTÉ DE TIR PLAGNE

Le loto traditionnel attend ses gagnants

Les tireurs de la section appellent à tous les amoureux du loto qu'ils sont les bienvenus samedi 3 novembre dès 15h et dès 20h pour le traditionnel loto de la société. Les prix habituels (jambons, barres de côtelettes fumées, paniers garnis, arrangements pour la fondue) n'attendent que des gagnants.

Résultats du tir au cochon

Le classement de cette compétition se fait à l'addition des

dix meilleurs coups sur la cible à 100 points.

Pour gagner, il faut de la précision, de la constance et parfois un brin de chance:

1^{er} Quentin Gobet 968 pts; 2^e Christophe Sartori 962 pts; 3^e Franco Viloz 960 pts; 4^e Ervin Voiblet 947 pts; 5^e Patrick Gobet 944 pts; 6^e Valentin Viloz 942 pts; 7^e Isabelle Gobet 941 pts; 8^e Jean-Pascal Müller 940 pts, etc. | le comité

Retrouvez le journal de la semaine dernière

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Un record battu dans la pluie et le froid

Le bilan de la course des 10 Bornes

Cette année, la pluie et le froid ont décidé de nous accompagner tout au long de la 49^e édition des 10 Bornes de Courtelary. Ils ont malheureusement refroidi bon nombre d'athlètes qui, en cette fin octobre, n'étaient pas encore prêts à braver les conditions hivernales des corridas de la saison froide. Malgré tout 250 coureurs, toutes catégories confondues, se sont élancés sur les différentes distances. 141 d'entre eux ont couru les 10km et contre toute attente, le record du parcours a même été battu! C'est Bernard Matheka, 7^e à Morat-Fribourg, qui a réussi cette prouesse. Arrivé en 31'17''28 contre les 31'26''34 détenus depuis 2010 par un Kényan, Daniel Kiptum, il s'est vu remettre les 400 francs promis au nouveau recordman du circuit. Chez les femmes, c'est une nouvelle fois Morgane Crausaz qui s'impose, remontant ainsi dans le classement du Trophée Jurassien. Il faudra toutefois attendre la

remise de prix pour savoir qui de Marianne Froidevaux ou de Morgane Crausaz sera couronnée reine du T.J. Chez les hommes, Jeremy Hunt reste intouchable en terminant 3^e des 10 Bornes. Vous l'aurez compris, malgré une participation revue à la baisse à cause de la météo, la célèbre course du CA Courtelary a su nous faire vibrer une nouvelle fois. Le club aimerait remercier chaleureusement tous ses sponsors et ses bénévoles, ainsi que son comité d'organisation, dont il ne pourrait se passer pour mettre sur pied un tel événement.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné l'année prochaine, le 26 octobre 2019, pour célébrer la 50^e édition des 10 Bornes de Courtelary! Pour l'occasion, nous mettrons les petits plats dans les grands et vous concocterons bon nombre de surprises. Alors restez vigilants, quelques indices risquent de fuiter tout au long de l'année et nous, on s'échauffe déjà pour être prêts sur la ligne de départ en octobre prochain!

Les résultats en bref

Ecolières C 2009-2010: 1. Schärz Célia 03:12.10 2. Vallat Charlotte 03:12.86 3. Gehlhaar Lina 03:13.79. Ecoliers C 2009-2010: 1. Gerber Ruben 02:55.46 2. Léchet Nathan 03:06.20 3. Thibaut Clément 03:12.74. Ecolières B 2007-2008: 1. Chappatte Méline 05:27.51 2. Christen Lily 05:40.83 3. Flückiger Krista 05:54.77. Ecoliers B 2007-2008: 1. Morand Alexis 04:43.51 2. Riat Nils 04:58.45 3. Dyrhoff Dominique CAC 05:03.63. Ecolières A 2005-2006: 1. Dyrhoff Aurelie CAC 05:06.22 2. Drndar Sara 06:04.43. Ecoliers A 2005-2006: 1. Vallat Colin 06:37.04 2. Berberat Renaud 06:40.40 3. Berberat Wyatt 07:00.73. Cadettes B 2003-2004: 1.



Morgane Crausaz, gagnante des 10 km ainsi que Bernard Matheka, vainqueur et recordman. © Damien Carnal

Dyrhoff Julie CAC 07:26.01 2. Clemencon Jessica 12:53.92. Parents-enfants 2013-2018: 1. Ilten Alexis 02:57.98 2. Coursimault Théo 02:57.98 3. Wüthrich Christine. Ecolières D 2011-2012: 1. Wüthrich Laura 02:17.15 2. Weber Olivia 02:18.38 3. Flückiger Mia 02:28.44. Ecoliers D 2011-2012: 1. Chèvre Meven 02:18.03 2. Herren Aurélien 02:25.22 3. Geiser Liam 02:28.56. Cadettes A 2001-2002: 1. Liechti Simea Tramelan 20:22.13 2. Löffel Sophie 24:32.69 3. Löffel Fiona 24:37.55. Cadets A 2001-2002: 1. Sauser Mathieu 19:35.11.

Cadets B 2003-2004: 1. Bemahefa Benjamin Courtelary 17:52.31. Dames OPEN 0-2016: 1. Fleury Eugénie Thu Hong CAC 22:31.32 2. Rohrbasser Véronique 25:42.77 3. Meyer Jennifer 29:23.65. Hommes OPEN 0-2016: 1. Geiser Antoine 15:42.57 2. Racine Michaël 19:53.40 3. Kündig Jamil 20:47.90. 10 Bornes: Dames: 1. Crausaz Morgane 41:21.24 2. Froidevaux Marianne 42:17.25 3. Brunott Queloz Klasina 43:04.86. Hommes: 1. Matheka Bernard 31:17.28 2. Tefera Mekonen 32:31.32 3. Hunt Jérémy 32:46.88. |rb

FSG SAINT-IMIER

Soirée gymnique

Venez nombreux pour applaudir les groupements de la FSG lors de la soirée annuelle. Au programme: danses, parcours, épreuves acrobatiques et autres performances sportives sur le thème « Programme Télé ». Il sera possible de se restaurer sur place, sur réservation jusqu'au 31 octobre. La soirée sera suivie, à partir de 22h30, d'une soirée disco animée par JEMC Disco.

Samedi 10 novembre, 20h

UNION SPORTIVE VILLERET

Trois points qui font du bien!

Mercredi 24 octobre, Villeret s'est rendu chez la lanterne rouge Dombresson pour un match important car un seul point séparait les équipes au classement. C'est sur la pelouse de Valangin que s'est jouée cette rencontre qui s'annonçait serrée.

Les locaux ont ouvert le score après vingt minutes de jeu, mais Villeret a aussitôt réagi par Adel Jse dig qui n'a laissé aucune chance au gardien après avoir éliminé deux défenseurs. L'US tenait alors bien le match quand les locaux, sur un contre, ont à nouveau pris l'avantage. Le score n'a plus bougé jusqu'au thé.

La qualité en deuxième période n'a pas été meilleure mais après l'heure de jeu, Joel Bissai a décoché une frappe qui a fini dans le petit filet. Petit à petit, les locaux ont com-

mencé à perdre leurs nerfs et se sont retrouvés à dix joueurs en fin de rencontre. Adel Jse dig a poussé le ballon au fond à la suite d'un cafouillage dans la défense adverse. Le score désormais acquis, Villeret s'est fermement défendu jusqu'au coup de sifflet final, remportant ainsi sa troisième victoire de la saison. Ces trois points permettront à la jeune équipe de passer l'hiver en dessus de la zone rouge. Reste maintenant un dernier match à la maison avec la réception demain de Boudry au bord de la Suze.

Samedi dernier, les juniors A se déplaçaient sous la neige de La Chaux-de-Fonds pour rencontrer le leader du groupe, le FC Floria. Malgré une entame de match complètement ratée et un score de 3-0 après vingt minutes, Villeret a montré de belles choses dans cette rencontre, malgré la différence entre les deux équipes au classement. Le score est resté figé à 3-0. Les hommes de Quentin Gigandet et Bryan Kämpf auront l'occasion de se racher dimanche devant leur public contre le FC Hauterive.

JA Floria - Villeret 3-0
4^e ligue Dombresson - Villeret 2-3

Samedi 3 novembre
4^e ligue 15h: Villeret - Boudry II

Dimanche 4 novembre
JA 14h30: Villeret - Hauterive

FÉDÉRATION DE GYMNASTIQUE SAINT-IMIER

Jolie deuxième place pour Berne et Chloé Theurillat

Ce week-end se sont déroulés les Championnats suisses d'après par équipe à Winterthur. L'équipe du canton de Berne, dont fait partie l'Imérienne de la FSG Saint-Imier Chloé Theurillat, s'est brillamment classée à la deuxième place en catégorie Dames.

Dans une ambiance électrique, les gymnastes ber-

noises ont fait preuve de beaucoup de maîtrise. Elles ont su s'encourager, avoir une superbe complicité et enthousiasmer leurs fans bernois.

La FSG Saint-Imier tient à féliciter chaleureusement la Team Bärn pour ce magnifique résultat ainsi que Chloé Theurillat pour sa persévérance. Bravo!



Composition et classement

L'équipe Dames est composée de Martina Marti (TV Lyss), Fiona Schwerdtel, Carla Rentsch, Silvia Flury (toutes trois de BTV Bern) et Chloé Theurillat (FSG Saint-Imier) ainsi que de leur coach Corinne Gisler (TV Orpund). Le classement s'est présenté ainsi: 1^{er} Aarau, avec un total de 149.15. 2^o Berne, avec un total de 147.05. 3^o Grisons, avec un total de 146.15. Les autres résultats des Championnats suisses par équipe peuvent être consultés sur le site www.smmgetu18.ch.

Souper de soutien

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour le repas de soutien du samedi 17 novembre à la halle de gymnastique de Villeret. Au programme, soirée valaisanne avec le roi de la raclette Eddy Baillifard. Bar, grande tombola et animations seront également mis en place pour vous faire passer une soirée mémorable!

Prix d'entrée: 45 francs
Inscriptions au 079 367 53 39

Délai sport
LUNDI SOIR

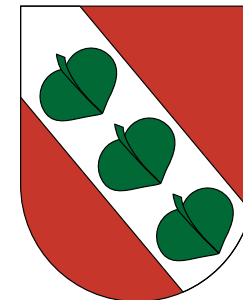
Tarifs

Rédac.: 90 ct. le mm par colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 2 fr. 75 le mm par colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Délais de remise des publications

Mardi 12h

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



PAROISSE RÉFORMÉE DE RONCHÂTEL

Assemblée ordinaire

mardi 4 décembre 2018 à 20h
salle de la Cure, Orvin

Ordre du jour

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Méditation
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2018
5. Nomination d'un pasteur ou d'une pasteure
6. Divers et imprévus

Péry, le 30 octobre 2018

Le Conseil de paroisse
Claude Nussbaumer, président

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY-CORMORET

Assemblée ordinaire

dimanche 9 décembre 2018,
à l'église de Courtelary, à l'issue du culte
(10h45 env.)

Ordre du jour

1. Election des scrutateurs
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Budget 2019 et fixation de l'impôt de paroisse
4. Informations paroissiales
5. Informations du syndicat des paroisses.
6. Divers.

Le Conseil de paroisse

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
DU VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée de paroisse

mardi 4 décembre 2018, 20h,
Centre paroissial Saint-Georges

Ordre du jour:

1. Appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2018
4. Budget 2019
- 5*. Règlement d'organisation de la paroisse – Approbation
5. Elections de deux conseillers/ères de paroisse
6. Informations du Conseil de paroisse
7. Informations de l'équipe pastorale
8. Divers

*Possibilité de consulter le nouveau règlement d'organisation au secrétariat paroissial, sur rendez-vous préalable – 032 941 21 39.

Le Conseil de paroisse

SYNDICAT DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

L'assemblée des délégués du 22 octobre 2018 a modifié le Règlement d'organisation par l'adjonction d'une commission d'aumônerie des homes. Cette modification peut être consultée au secrétariat de la Paroisse réformée de Saint-Imier, rue de la Cure 1, du 2 novembre 2018 au 3 décembre 2018. Un recours contre la modification peut être formé dans les 30 jours à compter de la publication. Le recours doit être adressé à l'OACOT.

Le conseil du Syndicat
des Paroisses réformées de l'Erguël

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Assemblée de paroisse ordinaire

mercredi 5 décembre 2018 à 20h 15
à la Cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 6 juin 2018
4. Budget 2019
 - a) Décider la durée d'amortissement du patrimoine administratif existant
 - b) Discuter et approuver le budget + la quotité d'impôt 2019
5. Informations sur la vie paroissiale et du Syndicat de l'Erguël
6. Divers et imprévus

La Ferrière, 2 novembre 2018

Le Conseil de Paroisse

Corgémont



Assemblée municipale ordinaire

du lundi 10 décembre 2018 à 20h,
à la salle de spectacles

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2018. Conformément à l'article 57 du règlement d'organisation, le PV est déposé publiquement au bureau municipal 30 jours avant l'assemblée
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 240 000 fr. pour le remplacement des conduites d'eau potable de la partie Est de la rue « Sur le Crêt », ainsi que de la jonction du « Chemin des Blés » et des « Champs-Fornats »
3. Approuver le budget municipal 2019
4. Discuter et approuver diverses modifications du règlement d'estivage
5. Divers et imprévus

Au plus tard 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès du Préfet du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 2 novembre 2018

Le Conseil municipal

Cortébert



Elections municipales ordinaires du 25 novembre 2018

Au terme du délai pour le dépôt des listes relatives au renouvellement des autorités municipales pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022, les listes suivantes ont été déposées au secrétariat municipal:

Pour la Mairie

Liste 1, Intérêts communaux
Monsieur Manfred Bühler, 1979, avocat

Selon les dispositions de l'article 50 du règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes, le Conseil municipal déclare élu tacitement Monsieur Manfred Bühler en tant que Maire.

Pour le Conseil municipal

Liste 1, Intérêts communaux
Monsieur Cédric Grünenwald, 1973, ferblantier
Monsieur Nicolas Bürgi, 1980, employé de pompes funèbres
Monsieur Michel Walther, 1954, ingénieur ETS
Madame Andrea Köhli, 1972, account manager
Le nombre de candidats valablement présentés étant égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal, en application de l'article 40 du règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes, déclare élues tacitement les personnes susmentionnées au Conseil municipal.

Pour la Commission de l'école primaire

Liste 1, Commecole
Monsieur Laurent Simonin, 1984, directeur
Monsieur Bernard Bögli, 1977, agriculteur
Madame Vanessa Feusier, 1991, horlogère
Monsieur Stéphane Freducci, 1975, mécanicien de précision
Madame Carole Palladino, 1971, infirmière-ASE
Madame Simone Fuhrer, 1987, éducatrice spécialisée

Le nombre de candidats valablement présentés étant égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal, en application de l'article 40 du règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes, déclare élues tacitement les personnes susmentionnées à la Commission de l'école primaire.

Pour la Commission de vérification des comptes

En ce qui concerne la commission de vérification des comptes, aucune liste n'a été déposée durant le délai. En application avec l'article 15, 1^{er} alinéa du règlement d'organisation, l'assemblée municipale du 8 décembre prochain sera donc compétente pour nommer un organe de révision de droit privé.

Cortébert, le 30 octobre 2018

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Monsieur Uwe Steiner, case postale 82, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: Lorient Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.
Emplacement: parcelles N°s 459, 462, 476, 506 et 508, aux lieux-dits: « Les Vernayes, Champs Saint-Imier, Giélovas et Champs Compagnets », commune de Cortébert.
Projet: raccordement au réseau d'alimentation en eau potable et d'électricité par la pose de

conduites en PE et HDPE du bâtiment agricole projeté sur les parcelles N°s 502 et 908 du ban de Courtelary aux lieux-dits: « La Praye et Champs Saint-Imier ».

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: agricole et route.

Dégagements: art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 novembre 2018.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Courtelary



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Monsieur Uwe Steiner, Case postale 82, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: Lorient Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.

Emplacement: parcelles N°s 502 et 908, aux lieux-dits: « La Praye et Champs Saint-Imier », Commune de Courtelary.

Projet: construction d'une stabulation libre avec locaux techniques et séchoir, aménagement d'une fosse à purin et d'une zone d'entreposage de fumier de 30 m², aménagement d'accès et de places en groise sur le pourtour de la ferme et raccordement du bâtiment aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'électricité de la commune de Cortébert.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dégagements: art. 18 DRN, 24 LAT et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 décembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 novembre 2018.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Orvin



En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune d'Orvin décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire la restriction suivante en matière de circulation routière:

Poids maximal 3,5 tonnes

Au Crêt des Bêtes, entre Le Coin au Nord et Le Crêt au Sud

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), les présentes décisions peuvent être attaquées par voie de recours administratif devant le préfet de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e). La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Orvin, le 31 octobre 2018

Le Conseil municipal

Réclame

Fondation Suisse de Cardiologie

L'arrêt du cœur raccourcit des vies avant l'heure.

Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale. Vous aussi, aidez-nous.

Compte pour les dons: CP 10-65-0 www.swissheart.ch

Saint-Imier (suite)



Recensement architectural: ensemble bâti A, objet C, digne de protection, inscrit sur la liste des biens du patrimoine classés par contrat de classement du 06.08.2013.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 novembre 2018 inclusivement auprès du secrétariat municipal de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 octobre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Nathalie Colombo et Bruno Colombo, rue du Soleil 4, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: pga architectes, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

Adresse du projet: BF 626, rue du Soleil 4, 2610 Sonvilier.

Description du projet: agrandissement d'un balcon existant.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a

Dégagements: –

Zones / périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 2 novembre 2018 au 3 décembre 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 2 novembre 2018

Le chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier

Arrêté municipal

En séance du 25 octobre 2018, le Conseil de ville a accepté:

– Le budget de l'exercice 2019, présentant un déficit de 550 030 fr. pour le compte général, ainsi qu'un déficit de 1 125 606 fr. 70 pour le compte global, en fixant la quotité d'impôt à 1,75 (inchangée).

– Le crédit d'engagement de 950 000 fr., prévu au plan financier, pour la réalisation de conduites de transports inter-réseaux dans le cadre du concept régional d'alimentation en eau potable, secteur Sonvilier - Renan.

Conformément aux art. 33, et 43 lit a et b, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4 % des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 1^{er} décembre 2018 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 1^{er} décembre 2018. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 2 novembre 2018

Le Conseil municipal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

Restrictions en matière de circulation

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29.10.2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier décide, en accord avec l'office des ponts et chaussées

du canton de Berne, d'introduire la restriction suivante en matière de circulation routière:

Accès interdit

A la rue du Tilleul, de la rue Baptiste-Savoie à la rue Pierre-Jolissaint, sens de circulation autorisé: de la rue Pierre-Jolissaint à la rue Baptiste-Savoie (du nord au sud).

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Saint-Imier, le 2 novembre 2018

Le Conseil municipal

Restrictions en matière de circulation

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 novembre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière:

Interdiction de s'arrêter

Rue du Tilleul, entre la rue Baptiste-Savoie et la rue Pierre-Jolissaint

Abrogation: la restriction de circulation « interdiction de stationner » est abrogée.

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 2 novembre 2018

Le Conseil municipal

Prescriptions en matière de circulation

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 novembre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier décide, en

accord avec l'office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire la mesure suivante en matière de circulation routière:

Cédez le passage

Sur la route de Mont-Soleil au débouché avec la rue de la Fourchoux

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Saint-Imier, le 2 novembre 2018

Le Conseil municipal

Sauge



Avis de construction

Requérant: Thomas Murkowsky, Jurastrasse 59, 3013 Berne.

Auteur du projet: Dito.

Propriétaires fonciers: Thomas Murkowsky, Jurastrasse 59, 3013 Berne. Michael Wilhelm, Kronengasse 13, 4500 Soleure.

Projet: construction de murs en pierres sèches et plantation de haies au lieu-dit « Champs de la Fraubère 177 » sis sur parcelle N° 248 du ban de Plagne, hors zone.

Dégrogation: art. 24c LAT.

Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOJB. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 23 octobre 2018

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE

Assemblée bourgeoise

jeudi 6 décembre 2018 à 20 h
au Centre communal de Plagne

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2018
- Discuter et approuver le budget 2019
- Elections:
 - d'un caissier rééligible
 - d'une secrétaire rééligible
- Discuter et approuver le tarif 2019 des émoluments
- Voter un crédit d'engagement de 25 000 fr. pour la réfection des chemins forestiers
- Modification du règlement d'organisation
- Discuter et éventuellement approuver le règlement forestier
- Divers et imprévus

La modification du règlement d'organisation, ainsi que le règlement forestier de la commune bourgeoise de Plagne sont déposés au secrétariat de la bourgeoise 30 jours avant l'assemblée où ils peuvent être consultés sur rendez-vous.

Plagne, le 2 novembre 2018

Le Conseil de bourgeoise

COMMUNE BOURGEOISE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

lundi 3 décembre 2018 à 20 h
dans le bâtiment communal de Vauffelin

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
- Présentation et approbation du budget 2019
- Informations du conseil bourgeois.
- Divers et imprévus

Vauffelin, le 29 octobre 2018

Conseil bourgeois

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Réclame

Action paquets de Noël

Collecte des paquets
et des habits en bon état (dans des sacs à poubelle noirs)
9 – 10 novembre 2018
chez Heinz et Marianne Zimmermann
Rue Principale 17, 2612 Cormoret, 032 944 17 62

Action paquets de Noël

Paquets pour enfants

Chocolat, biscuits, friandises (bonbons, ours gélifiés, etc.), dentifrice, brosse à dents (emballage orig.), savon (emballé dans une feuille d'aluminium), shampoing (bouchon scotché), 2 cahiers ou blocs-notes, stylos, gomme, crayons de couleur ou feutres, 2-3 jouets tels que puzzle, balle, bulle de savon, peluche, petite voiture, etc. Éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe.

Paquets pour adultes

1 kg de farine, 1 kg de riz, 1 kg de sucre, 1 kg de pâtes alimentaires, chocolat, biscuits, café (moulu ou en poudre), thé, dentifrice, brosse à dents (emballage orig.), savon (emballé dans une feuille d'aluminium), shampoing (bouchon scotché), papier à lettres, stylos, éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe.

Veillez SVP mettre tous les produits de la liste dans les paquets. C'est l'unique façon pour que les paquets passent la douane sans problème et cela garantit une distribution simple et équitable.

En collaboration avec

ACP
acp-ch.org

ostmission.ch
Mission chrétienne pour les pays de l'Est

AEM
Aide aux Eglises dans le Monde
hmk-aem.ch

licht im Osten
lio.ch

www.paquetsdenoel.ch
PC 30-222249-0 | IBAN CH74 0900 0000 3022 2249 0

Sauge (suite)



SYNDICAT DE COMMUNES
DES SAPEURS-POMPIERS D'OPRV
(COMMUNES D'ORVIN, ROMONT ET SAUGE)

Lors de sa 25^e assemblée des délégués qui a eu lieu mardi 5 juin 2018, à 20 heures à la salle d'EM du hangar d'Orvin, les délégués ont approuvé les modifications apportées au règlement d'organisation du syndicat de communes des sapeurs-pompiers d'OPRV, telles qu'elles ont été déposées publiquement aux secrétariats municipaux 30 jours avant l'assemblée appelée à en délibérer.

Dans les 30 jours à compter de la publication de leur acceptation par les délégués, aucun recours contre les modifications du règlement d'organisation n'a été formé auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT). Dans sa décision du 28 septembre 2018, l'OACOT a approuvé sans réserve les modifications du RO du syndicat adoptées par l'assemblée des délégués du 5 juin 2018. Les modifications du RO entrent en vigueur au 1^{er} novembre 2018.

Orvin, le 1^{er} novembre 2018

Le conseil du SCSP OPRV

Sonvilier



Assemblée municipale ordinaire

du jeudi 6 décembre 2018, 20h,
à la salle communale de Sonvilier

Ordre du jour

1. Nommer une(e) Président(e) des assemblées communales
2. Nommer un(e) vice-président(e) des assemblées communales
3. Discuter et approuver le budget 2019, fixer la quotité d'impôts et le taux de la taxe immobilière
4. Discuter et approuver la dépense périodique annuelle de 30000 fr. pour les mesures de police administrative en lien avec la convention établie avec la commune de Saint-Imier
5. Arrêté de compte du crédit d'engagement de 650000 fr. pour le plan général d'évacuation des eaux, projet rue de la Gare (étape 16)
6. Informations du Conseil municipal
7. Divers et imprévus

Le budget 2019 (point 3 du présent ordre du jour) est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'Assemblée municipale. Il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard 30 jours après l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sonvilier, le 2 novembre 2018

Le Conseil municipal

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE,
SONVILIER

Assemblée générale

vendredi 7 décembre 2018 à 20 heures
Maison de paroisse

Ordre du jour

1. Accueil – méditation
2. Election scrutateur/scrutatrice
3. Lecture du procès-verbal N° 36 de l'AG du 8 juin 2018
4. Présentation et acceptation du budget 2019 ainsi que la durée d'amortissement du patrimoine administratif existant
5. Admissions – démissions
6. Nomination d'un conseiller / d'une conseillère
7. Rapports de la présidente.
 - a) Paroisse
 - b) Syndicat
8. Rapport pastoral
9. Divers

Sonvilier, le 29 octobre 2018

Le Conseil de paroisse

Canton de Berne

Journée nationale Futur en tous genres

Le 8 novembre 2018, la journée nationale Futur en tous genres encourage filles et garçons à envisager leurs choix professionnels et personnels sans s'imposer de limite, notamment en raison de leur genre. Le nouvel atelier thématique «Un jour en tant que Cheffe» remporte un franc succès.

La journée nationale Futur en tous genres invite les élèves de la 5^e à la 7^e année scolaire à changer de perspective en accompagnant au travail un adulte de leur entourage ou en participant à un atelier thématique. Le but est de leur apporter une vision du monde du travail réaliste et aussi libre de préjugés que possible.

La meilleure manière d'y parvenir consiste à proposer aux élèves des activités ludiques au cours desquelles ils produisent un résultat concret. Par exemple, un garçon encouragera un petit à faire ses premiers pas dans une crèche, tandis qu'une fille manipulera un appareil à souder et une meuleuse pour fabriquer un bougeoir. Ces expériences positives marquent les élèves. Ils s'en souviendront lorsqu'ils choisiront une orientation professionnelle et une trajectoire de vie et deviendront à leur tour des exemples pour la génération suivante.

Les dirigeantes d'aujourd'hui encouragent les cheffes de demain

Le nouvel atelier thématique «Un jour en tant que Cheffe» permet à des élèves de 6^e et 7^e de passer une journée avec des femmes dirigeantes afin de découvrir leurs tâches. Il s'adresse à des jeunes filles qui aiment prendre des responsabilités. Depuis son lancement au début de l'année, il rencontre un franc succès. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga est l'une des premières à avoir accepté de se prêter au jeu. Cette politicienne, qui exerce les plus hautes responsabilités, milite activement

pour qu'un plus grand nombre de femmes accèdent à des fonctions dirigeantes: «À ce niveau, les femmes sont presque toujours en minorité. Il faut que cela change. C'est pourquoi j'ai présenté au Parlement une loi qui impose aux grandes entreprises d'avoir au moins un cinquième de femmes dans leurs directions. C'est un objectif tout à fait raisonnable!» De nombreuses femmes dirigeantes dans le canton de Berne ont entendu cet appel et participent au projet. C'est le cas de Suzanne Thoma, CEO de BKW, Nicoletta della Valle, directrice de la Police fédérale, et Regula Rytz, conseillère nationale et présidente des Verts Suisse.

À la recherche de modèles

En Suisse, l'apprentissage offre le choix entre 250 métiers environ et la demande de main d'œuvre qualifiée ne cesse d'augmenter. Et pourtant, les jeunes continuent de limiter fortement leur choix professionnel parce qu'ils se laissent guider par des représentations traditionnelles des rôles plutôt que par leurs centres d'intérêt et leurs points forts. Dans le canton de Berne, la moitié des jeunes filles en phase de choix professionnel ont opté pour quatre métiers seulement en 2017. On manque d'exemples féminins, surtout pour les filles, à la fois dans les professions à dominante masculine et dans les fonctions dirigeantes.

C'est précisément la raison d'être de la journée nationale Futur en tous genres. Son programme

de base permet aux jeunes d'accompagner un proche au travail afin d'adopter une nouvelle perspective. Quant aux ateliers thématiques, ils mettent l'accent sur des métiers à dominante masculine ou féminine dans lesquels se dessine une pénurie de main d'œuvre qualifiée.



Tramelan



PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DE TRAMELAN

Assemblée de paroisse ordinaire

jeudi 6 décembre 2018 à 20h
à la Maison de Paroisse

Ordre du jour

1. Méditation
2. Procès-verbal de la dernière assemblée paroissiale ordinaire du 14 juin 2018
3. Approbation du règlement d'organisation de la paroisse
4. Elections des membres du conseil de paroisse
5. Présentation de l'organisation du conseil de paroisse.
6. Durée d'amortissement sur le patrimoine administratif existant lors du passage au MCH2
7. Budget 2019 et quotité de l'impôt paroissial
8. Plan financier 2018-2023 – Information
9. Informations – Par8 et vie paroissiale
10. Divers

Le règlement mentionné sous le point 3 est déposé publiquement 30 jours avant l'assemblée au secrétariat paroissial où il peut être consulté. Les recours contre les modifications du règlement d'organisation sont à adresser dans les 30 jours suivant l'assemblée à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, 2560 Nidau.

Possibilité de consulter le procès-verbal de cette assemblée durant 20 jours au secrétariat.

Tramelan, le 25 octobre 2018

Le Conseil de paroisse

Réclame



Villeret



Assemblée communale ordinaire

lundi 3 décembre 2018 à 19h30
à la salle des assemblées

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale

Ordre du jour

1. Budget communal 2019, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxes des chiens et taxes diverses 2019
2. Discuter et accepter la suppression des articles 9 et 23 du règlement de quartier du Plan de quartier «Champs du Clos»
3. Informations chauffage à distance
4. Rapport du Maire
5. Divers et imprévus

Le règlement de quartier du Plan de quartier «Champs du Clos», mentionné au point 2, est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Il est également possible de prendre connaissance de ce règlement sur le site internet de la commune de Villeret, dans le menu Administration / Assemblée communale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Villeret, le 29 octobre 2018

Le Conseil municipal

Tarifs du service de la voirie

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111).

Lors de sa séance du 8 octobre 2018, le Conseil municipal de Villeret a modifié les «Tarifs du service de la voirie». Ces nouveaux tarifs entrent en vigueur immédiatement, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur encontre.

Voies de recours: un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Villeret, le 30 octobre 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage et auteur du projet: M. Fankhauser Christophe, rue Neuve 11, 2613 Villeret.

Propriétaire foncier: M^{me} Schmitz Geneviève, rue Neuve 11, 2613 Villeret.

Projet: construction d'une terrasse, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre au 1^{er} étage en façade sud, pose de 2 lucarnes sur le pan sud et de 2 fenêtres de toiture sur le pan nord.

Parcelle: N° 165, zone village.

Emplacement: rue Neuve 11, 2013 Villeret.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande; la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille officielle d'avis du district de Courtelary* soit jusqu'au 2 décembre 2018.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, 29 octobre 2018

Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE VILLERET

Assemblée générale ordinaire de la Bourgeoisie de Villeret

**Mercredi 5 décembre 2018 à 19h
au pavillon de la fanfare de Villeret
(facile d'accès pour les personnes à
mobilité réduite)**

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 6 juin 2018
2. Budget 2019
3. Réélection du conseil, du président et des vérificateurs
4. Acceptation de nouveaux membres
5. Divers et imprévus

Le Conseil de bourgeoisie

**Délai de remise
des publications officielles**

MARDI 12 H